RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET SECOURS
RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

sdisnv.ch

118
ECA
TONNE-POMPE
2000 L

TABLE DES MATIÈRES

I. Avant-propos 6

II. Vision, mission, objectifs et valeurs 7

0. Gouvernance 9
0.1 Le Conseil intercommunal (CI) 9
0.2 La Commission de gestion (Coge) 10
0.3 Le Comité de direction (Codir) 10
0.4 L'État-major (EM) 11
0.5 Révision des statuts 11

1. Personnel 13
1.1 Effectif global 13
1.2 Promotions et nominations 14
1.3 Désignations 14
1.4 Anciennetés 16
1.5 Départs 17
1.6 Recrutement 18

2. Renseignement 19
2.1 Répondants renseignement 19
2.2 Géoportail 19

3. Opérationnel 21
3.1 Défense incendie et secours 21
3.2 Service de prévention 31
3.3 Police du feu 32
3.4 Autres prestations 33
3.5 Revue quinquennale 34

4. Logistique 37
4.1 Personnel 37
4.2 Infrastructures 37
4.3 Véhicules 38
4.4 Matériel 39

5. Partenaires 41
5.1 Un réseau de partenaires 41
5.2 Comptoir Nord vaudois 41
5.3 Couverture médiatique 41

6. Système d'information et communication 43

7. Formation 47
7.1 Organisation du domaine F7 47
7.2 Formation de base 47
7.3 Formation PR 49
7.4 Auto 52
7.5 Formation des cadres 52
7.6 Formation des spécialistes 53
7.7 Instructeurs fédéraux 55
7.8 Cours cantonaux et fédéraux 56
7.9 Formation communication et média 57
7.10 Interschutz 57

8. Finances
Rapport de gestion **cahier séparé**

La forme masculine est utilisée pour alléger le texte mais comprend les genres féminin et masculin.

SDIX

NORD VAUDOIS

INCENDIE ET SECOURS

10 ans de passion
à votre service !

2013

Entrée en fonction du SDIS au 1er janvier, avec 35 communes. Le SDIS compte quatre sites DPS et neuf sections DAP pour un effectif de 461 personnes, dont 6 permanents.

2014

Adhésion de cinq communes supplémentaires, pour un total de 40.

2015

Le SDIS ne compte déjà plus que 360 membres (141 au DPS et 219 au DAP). Première opération UMBRELLA avec les inondations multiples générées par la montée du lac, une crue qualifiée de centenaire. Le SDIS compte le champion et la championne suisse de lancer de la borne-hydrante.

2016

Révision du règlement du SDIS avec une nouvelle composition de l'État-major, basée sur le système continental d'État-major. Dans un souci d'amélioration constante, mise en place des premiers tests de sélection en vue du recrutement. Adoption de la devise du SDIS « Notre passion à votre service ». Le SDIS coûte 11.9 cts par jour et par habitant.

2017

Définition des valeurs institutionnelles du SDIS, avec sa mission et sa vision. Première revue quinquennale du SDIS le 13 mai. Acquisition du premier véhicule 100% électrique, une Renault Twizy.

2018

Incendie du moulin d'Yverdon-les-Bains le 1er février. Introduction de ProSDIS, le nouveau système de mobilisation et d'aide à l'engagement en juin.

2019

Participation aux portes-ouvertes de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers avec entre autres la SDIScothèque. La moyenne d'âge des 265 sapeurs-pompiers est de 35.3 ans.

2020

Arrivée de la pandémie mondiale due à la COVID-19. Prise de possession de l'extension de caserne d'Yverdon-les-Bains.

2021

Engagement du 8e permanent. Prise de possession de l'extension de caserne de Grandson. Opération DILUVIO, seconde crue centenaire du lac en 6 ans. Création du premier grade d'officier spécialiste au sein du SDIS pour le nouvel Officier information à l'État-major. Le SDIS coûte 11.7 cts par jour et par habitant.

2022

Peau neuve pour la devise du SDIS « 10 ans de passion à votre service ». Seconde revue quinquennale le 21 mai.

I. AVANT-PROPOS

Chères lectrices, chers lecteurs,

Alors que 2022 s'annonçait comme une troisième *annus horribilis* en raison de l'arrivée en force d'Omicron, la prévalence de ce variant de la COVID-19 aura permis d'y mettre un terme au début du mois d'avril et ce, grâce à l'immunité collective. Enfin libéré de cette pandémie, le monde a poursuivi sa reprise d'activités à un rythme effréné, sans avoir appris la moindre leçon de ces deux dernières années.

Il en va ainsi et l'activité du SDIS ne fait que constituer le reflet de la société.

Si le rapport annuel a dû être annulé, la Revue quinquennale a pu se tenir en grandes pompes, en présence des autorités politiques cantonales et communales, des invités ainsi que des femmes et hommes du SDIS, ce qui a clairement constitué un moment fort de l'année.

L'année 2022 est aussi une année d'anniversaire : le SDIS fête sa dixième année d'existence depuis sa création en 2013. Pour marquer cette première décennie, un logo particulier a été créé et la devise temporairement changée.

Concernant les interventions, si 2021 était l'année des débordements et des inondations, celle de 2022 aura été marquée par la sécheresse, avec un été très tendu, en particulier pour les forêts, lesquelles se sont retrouvées dans un état de grande vulnérabilité. La période estivale a été passablement rythmée par des feux de broussailles, de champs et de forêts, tous jugulés par une capacité opérationnelle fondant comme neige au soleil durant les vacances scolaires. Au-delà des aspects liés à la sécheresse, 2022 aura aussi été l'année des records, avec pour la première fois de l'histoire du SDIS, plus de 600 interventions !

Le SDIS poursuit son développement politique avec dynamisme suite à l'échec de la révision des statuts fin 2021. En ce sens, le Comité de direction a lancé un processus de modification des buts du SDIS afin d'intégrer les jeunes sapeurs-pompiers. Au terme de cette année, 39 des 40 communes ont donné un préavis positif, signe important pour l'avenir du SDIS.

Une nouvelle législature appellant aussi à une révison de la vision stratégique du SDIS, le Codir a validé en octobre 2022 le nouveau plan stratégique avec six objectifs principaux (voir ci-contre).

Comme si l'Homme ne pouvait vivre sans une catastrophe à sa porte, la pandémie étant de l'histoire ancienne, la fin de l'année a été animée par une nouvelle opération PENPAN, *i.e.* la pénurie et panne d'électricité en raison du contexte de reprise économique sur fond de guerre russo-ukrainienne. Dans ce sens, le SDIS s'est préparé, de concert et sous coordination du Canton, à affronter un hiver avec de potentielles coupures de gaz et d'électricité. En ce sens, il a intensifié ses efforts d'économie d'énergie déjà entrepris depuis 2016.

Comme à l'accoutumée, le chapitre 8 relatif aux finances fait l'objet d'un document indépendant du rapport d'activité, intitulé rapport de gestion. Ce dernier a été approuvé par le Conseil intercommunal lors de son assemblée du 25 mai 2023.

Le Comité de direction et l'État-major vous souhaitent une excellente lecture et se réjouissent de recevoir vos éventuels commentaires sur info@sdisnv.ch.

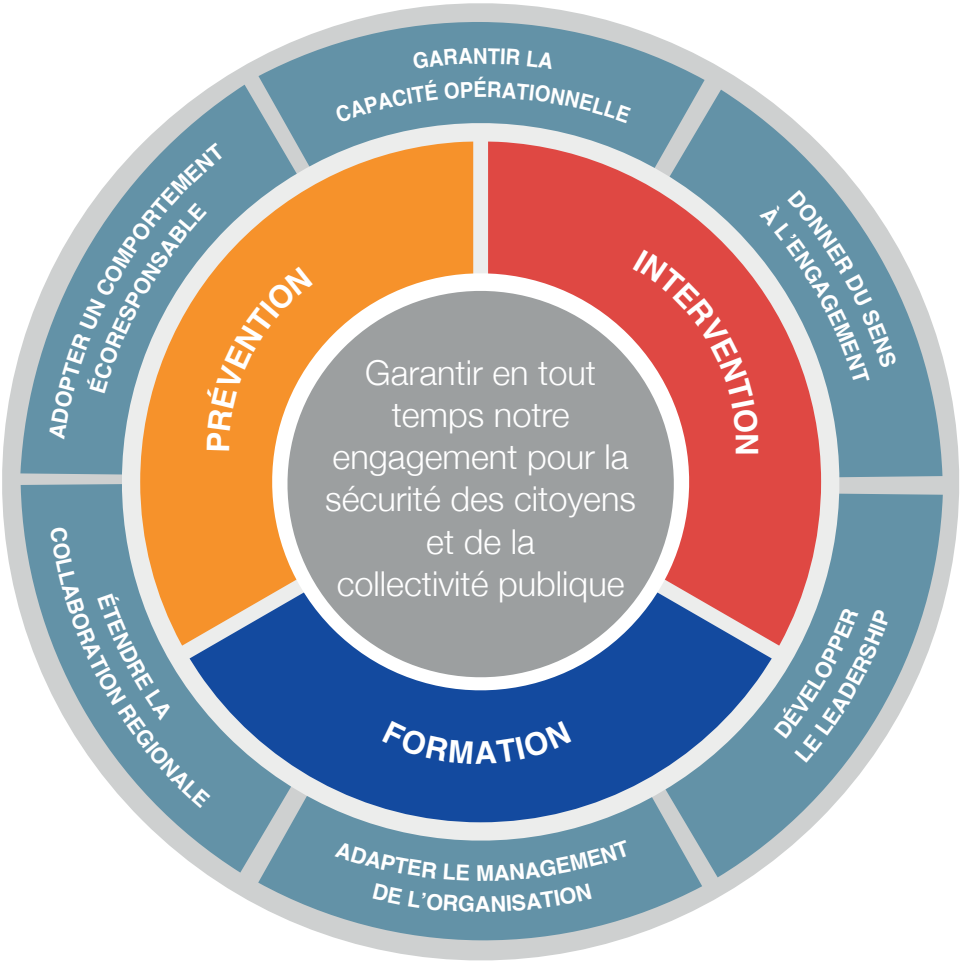

Nos valeurs

Les valeurs du SDIS régional du Nord vaudois constituent la culture de notre entreprise. Nos collaboratrices et collaborateurs s'y rattachent quotidiennement dans leur engagement et dans les prestations fournies à notre société et notre population.

- Esprit de camaraderie : promouvoir une saine ambiance basée sur le travail d'équipe et l'entraide permanente.
- Service à la population : comprendre les attentes de la collectivité publique, garantir notre état de préparation permanent et répondre aux sollicitations de nos citoyens avec les moyens adéquats afin d'assurer leur sécurité.
- Passion du métier : améliorer constamment nos connaissances et nos compétences par la formation de nos sapeurs-pompiers dans un état d'esprit ouvert, rechercher et développer de nouvelles pratiques et technologies.

Photo : Michel Duperrex - La Région

0. GOUVERNANCE

0.1 LE CONSEIL INTERCOMMUNAL (CI)

À la fin de l'année 2022, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

Membres	**Patric Martin** Belmont-sur-Yverdon	**Xavier Pitteloud** Bioley-Magnoux	**François Jaquier** Bonvillars
	Jean-Pierre Blanc Chamblon	**Yves Guilloud** Champagne	**Olivier Poncet** Champvent
	Sébastien Mercier Chavannes-le-Chêne	**Thomas Weisflog** Chêne-Pâquier	**Sylvie Di Dario** Cheseaux-Noréaz
	Georges-André Banderet Concise	**Rébecca Payot** Corcelles-près-Concise	**Philippe Zuppinger** Cronay
	Julien Correvon Cuarny	**Julie Schüpbach** Démoret	**Patrick Billaud** Donneloye
	Nicolas Poncet Épendes	**Josy-Christian Jeanneret** Fiez	**Lionel Tissières** Fontaines-sur-Grandson
	Bernard Milliet Giez	**Antonio Vialatte** Grandson	**Théophile Schenker** Mathod
	Christian Cosendai Molondin	**Pierre-Alain Lunardi** Montagny-près-Yverdon	**Ghyslaine de Blaireville** Mutrux
	Sacha Guillet Novalles	**Alain Portner** Onnens	**Gérard Perrier** Orges
	Patrick Grin Pomy	**Olivier Zbinden** Provence	**Vincent Despland** Rovray
	Oxana Cholly Suchy	**Tony Mangone** Suscévaz	**José Souto** Treycovagnes
	Patrick Marrel Ursins	**Maxime Fridelance** Valeyres-sous-Montagny	**Blaise Chapuis** Valeyres-sous-Ursins
	Arber Miftari Villars-Epeney	**Pierre Beuret** Vugelles-la Mothe	**Carmen Tanner** Yverdon-les-Bains
	Philippe Moser Yvonand		
Secrétaire	**Valérie Outemzabet**		

Le CI a pu tenir ses deux assemblées traditionnelles durant lesquelles les décisions suivantes ont été prises :

- Le 19 mai à Belmont-sur-Yverdon : autorisation de plaider du Comité de direction (Codir), engagement de dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles par le Codir, approbation du rapport de gestion 2021, approbation des comptes 2021, élection d'un nouveau membre à la Commission de gestion (Coge) et renouvellement de la Commission Règlement d'organisation du CI.
- Le 22 septembre à Grandson : approbation du budget 2023 et de la modification des buts de l'Association par l'avenant 1 aux statuts et l'annexe 2 de ces mêmes statuts.

0.2 LA COMMISSION DE GESTION (COGE)

La Coge est composée de :

Membres	**Yves Guilloud** Champagne
	Olivier Poncet Champvent
	Samuel Dyens Concise
	Patrick Billaud Donneloye
	Tony Mangone Suscévaz

La Coge a rencontré le Codir à trois reprises, soit le 18 mars pour aborder les comptes et le rapport de gestion 2021, le 14 avril pour la révision des statuts et le 27 juillet pour traiter du budget 2023. Elle s'est réunie le 1er avril et le 14 septembre pour l'étude et la proposition des différents préavis.

0.3 LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Le Codir est composé comme suit :

Président		**Christian Weiler** Municipal • Yverdon-les-Bains Service de la sécurité publique et de défense incendie et secours
Vice-président		**Hervé Kemmling** Municipal • Giez Infrastructures et travaux publics
Membres		**Pierre Dessemontet** Syndic • Yverdon-les-Bains Secrétariat général, Service des finances et de l'informatique
		Francesco Di Franco Municipal • Grandson Écoles et sécurité
		Alexandre Lecourtier Municipal • Yvonand Domaines, forêts, plages, pompiers et PCi
		Jean-Claude Ruchet Municipal • Yverdon-les-Bains Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
		Brenda Tuosto Municipale • Yverdon-les-Bains Service des travaux et de l'environnement, mobilité
Secrétaire hors comité		**Barbara Giroud**

Le Codir s'est réuni à 8 reprises en 2022. Il a déposé les six préavis suivants :

- 22.01 du 25 mars concernant l'autorisation de plaider
- 22.02 du 25 mars concernant l'engagement de dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles
- 22.03 du 25 mars concernant le rapport de gestion 2021
- 22.04 du 26 mars concernant les comptes 2021
- 22.05 du 15 juillet concernant le budget 2023
- 22.06 du 31 août concernant la modification des buts de l'association

En date du 4 mars, le Codir a procédé à la nomination du Cap instr Charles-André Paupe comme nouveau Chef logistique F4 à partir du 1er juillet. Ce dernier a été assermenté le même jour par le Président du Codir. Le 24 juin, il a nommé le Cap Stéfan Dutoit à la fonction de Chef site DPS G1 Yverdon-les-Bains au 1er juillet. Le Codir a aussi procédé à la promotion de trois officiers en fin d'année.

0.4 L'ÉTAT-MAJOR (EM)

En 2022, le Cap instr Charles-André Paupe a été engagé en tant que collaborateur permanent avec la fonction de Chef logistique F4 et le Cap Stéfan Dutoit a repris les fonctions de Chef site DPS G1 Yverdon-les-Bains. Ainsi, depuis le 1er juillet, toutes les fonctions de l'État-major sont pourvues.

L'État-major s'est réuni à 11 reprises en séance ordinaire. Il se compose de :

Organigramme au 01.07.2022

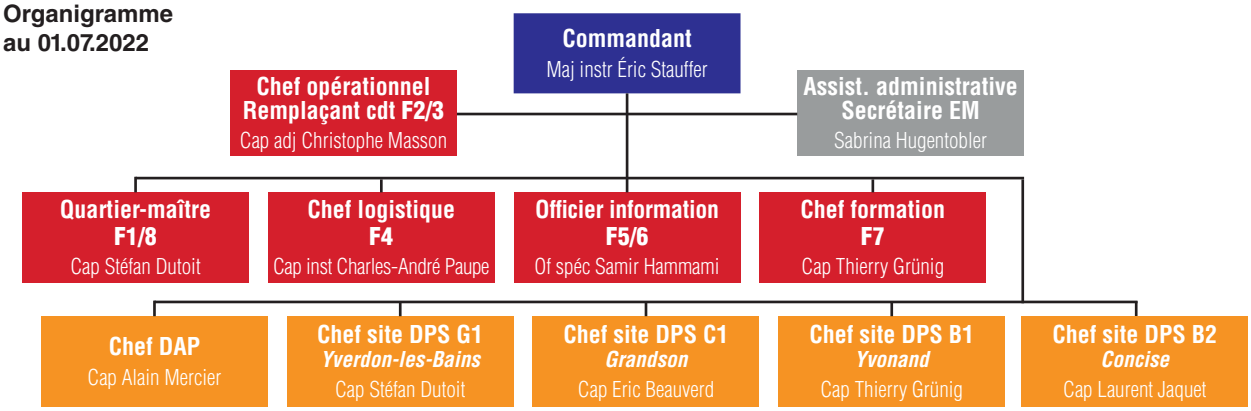

0.5 RÉVISION DES STATUTS

Le processus de révision ayant échoué fin 2021, le Codir a procédé à une analyse détaillée des résultats. Il en ressort que quatre éléments sont à l'origine du refus des sept communes, à savoir la contribution particulière d'Yverdon-les-Bains et son origine, la majorité au Codir et la répartition du pouvoir démocratique.

Il a alors proposé une démarche en deux temps :

- En premier lieu, une proposition rapide d'intégrer les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) au travers d'une modification des buts principaux du SDIS via un avenant aux statuts.
- En second lieu et à plus long terme, la détermination d'une faisabilité d'une révision en profondeur des statuts en consultation avec les communes, pour autant qu'un consensus unanime puisse être trouvé.

Ainsi, le 20 mai, le processus de consultation des 40 communes membres du SDIS a été lancé concernant une modification des buts du SDIS. Au vu du timing ambitieux, le projet a été soumis par anticipation au Conseil intercommunal le 22 septembre, sous condition d'une acceptation unanime des communes lors de la phase de consultation. Au 31 décembre, 39 des 40 communes membres avaient déjà répondu par la positive.

2’608 ANNÉES D’EXPÉRIENCE CUMULÉES SUR L’ENSEMBLE DES MEMBRES DU SDIS

11.6 ANS D’ANCIENNETÉ MOYENNE

37.0 ÂGE MOYEN DU SAPEUR-POMPIER

11.5% DE FEMMES INCORPORÉES

Statistiques au 31.12.2022

ÉVOLUTION DE L’EFFECTIF DU SDIS ENTRE 2021 ET 2023

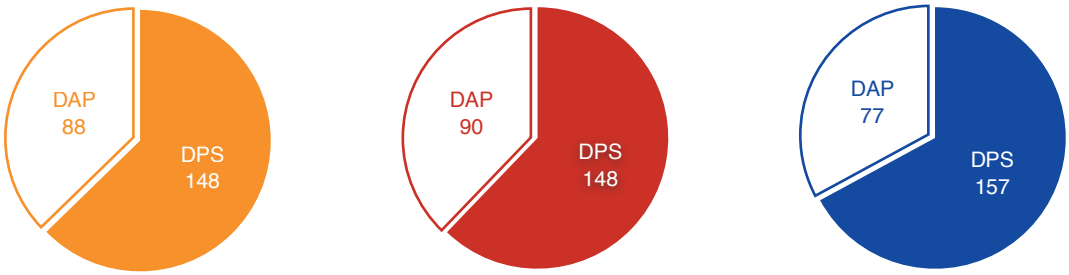

1.1.2021 1.1.2022 1.1.2023

PROPORTION DES CADRES AU SEIN DU SDIS

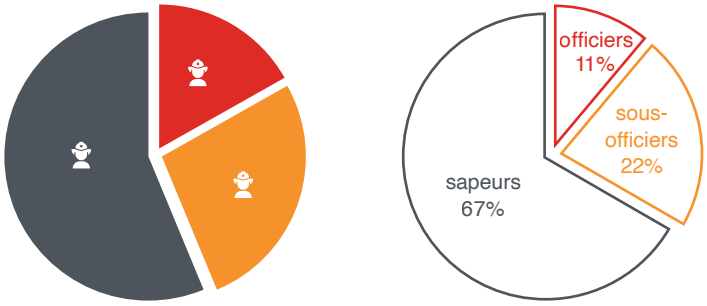

SDIS Standard ECA

1. PERSONNEL

1.1 EFFECTIF GLOBAL

Les tableaux suivants représentent l'effectif au 01.01.2022 avec indication des mouvements pris en compte jusqu'au 01.01.2023, *i.e.* en tenant compte des promotions.

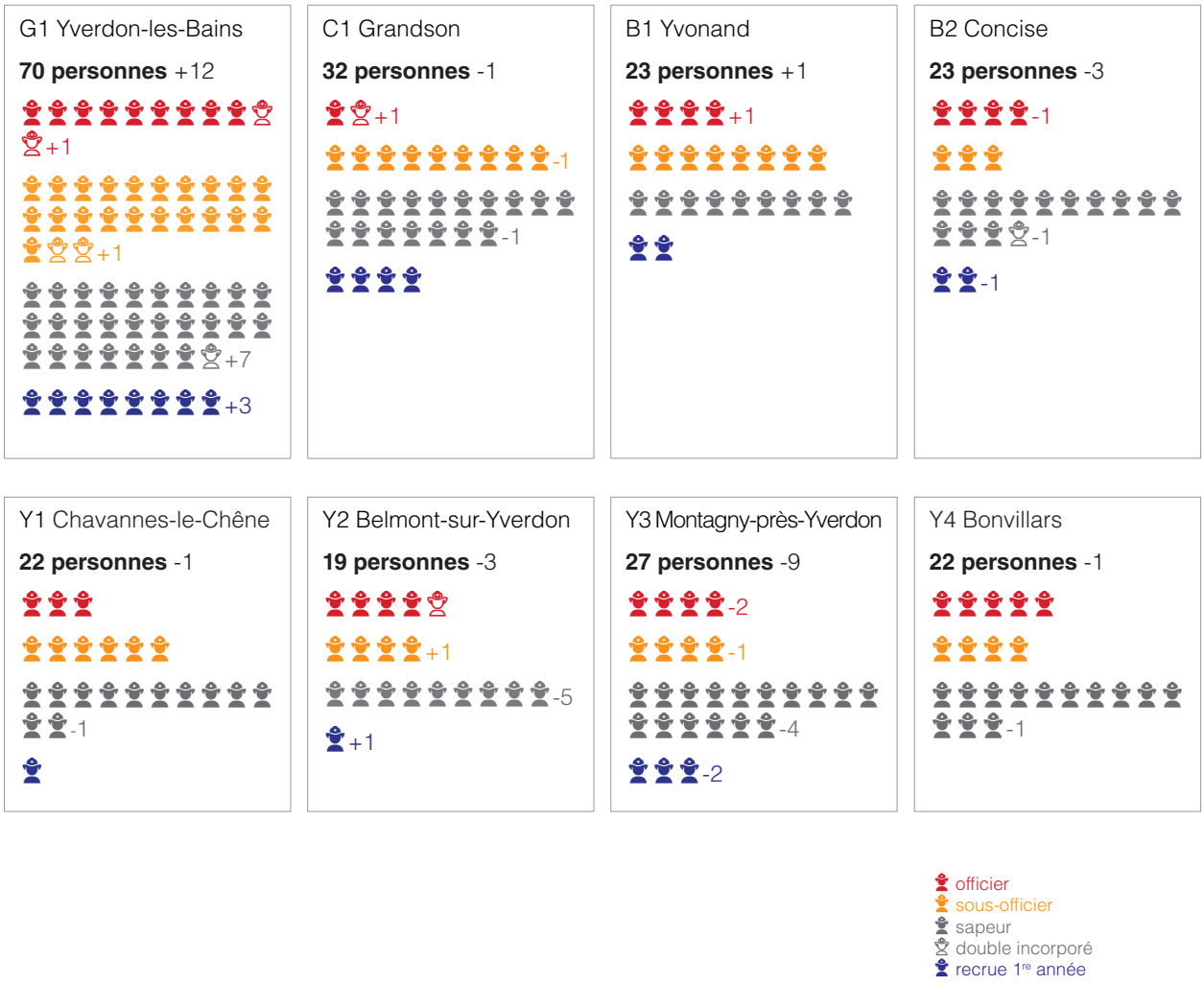

Les départs sont en augmentation en 2022, avec 16 personnes quittant le DAP et 14 le DPS, soit un total de 30 départs (comparés à 24 en 2021), ce qui représente un taux de roulement du personnel (turnover) de 12%.

L'effectif global au 01.01.2023 s'élève à 225 sapeurs, soit une légère diminution par rapport au 01.01.2022 où il s'élevait à 230 personnes[2]. Les départs ont ainsi pu être partiellement compensés par les nouveaux arrivants. Toutefois, il convient de noter que l'effectif du DAP ne cesse de diminuer malgré les efforts importants mis au niveau du recrutement dans les villages. Cette tendance est aussi observée au niveau cantonal.

L'effectif du DPS se renforce donc, en particulier pour le site DPS G1 avec une arrivée fraîche de personnel pouvant intervenir de jour. Il est malheureusement plus difficile de recruter dans les sites DPS intervenant peu.

2 Afin d'obtenir les chiffres exacts, il convient de tenir compte des double-incorporés comptés dans l'effectif total.

1.2 PROMOTIONS ET NOMINATIONS

En 2022, 26 personnes ont été promues et 8 nommées comme suit :

Liste des promotions

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Promu au grade de
Lt	Boesiger	Xavier	DAP	Y4 Bonvillars	Plt
Lt	Mercier	Sébastien	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Plt
Lt	Willommet	Stéphane	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Plt
Lt	Cerqueira	Marco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Lt instr
Lt	Prontera	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Lt instr
Cpl	Buchs	Yann	DPS	B1 Yvonand	Sgt
Cpl	Evard	Benjamin	DPS	B2 Concise	Sgt
Cpl	Jaccard	Nadia	DPS	C1 Grandson	Sgt
Cpl	Jacot	Bernard	DPS	C1 Grandson	Sgt
Cpl	Lemos	Manuel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sgt
Cpl	Marques	Luis	DPS	B1 Yvonand	Sgt
Cpl	Monney	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sgt
Cpl	Sandoz	Mathieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sgt
Cpl	Sauser	Philippe	DPS	B1 Yvonand	Sgt
Cpl	Severino	Luca	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sgt
Sap	Lunardi	Pierre-Alain	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Cpl
Sap	Moret	Frédéric	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cpl
Sap	Wehrlen	Sébastien	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Cpl
Sap	Beuret	Marcel	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	App
Sap	Boivin	Alexandre	DPS	B2 Concise	App
Sap	Bugnon	Guillaume	DPS	B1 Yvonand	App
Sap	Bugnon	Quentin	DPS	B1 Yvonand	App
Sap	Dyens	Benjamin	DPS	C1 Grandson	App
Sap	Dyens	Kevin	DPS	C1 Grandson	App
Sap	Milliet	Bernard	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	App
Sap	Schär	Joël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	App

Liste des nominations

Grade	Nom	Prénom	DBC/Dét.	Site/section	Fonction
Cap instr	Paupe	Charles-André	F4	Commandement	Chef logistique F4
Cap	Dutoit	Stéfan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Chef de site DPS G1
Sgt chef	Genillod	Thierry	DPS	B1 Yvonand	Chef de section DPS avec le grade de Lt
Four	Lüthi	Florian	DPS	C1 Grandson	Chef de section DPS avec le grade de Lt
Sgt	Hess	Daniel	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Chef de section DAP avec le grade de Lt
Sgt	Brand	Jérémy	DPS	C1 Grandson	Chef d'intervention avec le grade de Sgt chef
Cpl	Testuz	Sébastien	DPS	C1 Grandson	Chef d'intervention avec le grade de Sgt chef
Cpl	Benjamin	Evard	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B2 Concise	Répondant sport

1.3 DÉSIGNATIONS

L'État-major a procédé à la désignation des 75 fonctions suivantes :

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Sgt	Brand	Jérémy	DPS	C1 Grandson	Formateur PR
Sap	Moret	Frédéric	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste antichute

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Cpl	Reymond	Jules	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste antichute
Sap	Alderisio	Luca	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Campiche	Eduardo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Canna	Kevin	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Canna	Steve	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Dépierraz	Benjamin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Diatta	Boniface	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Genre	Emilie	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Jaquenoud	Marie-Laure	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Lederrey	Yann	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Luginbühl	Vincent	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Machado	Fàbio	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Mange	Arnaud	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Overney	Léo	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Pays	Saousam	DPS	B2 Concise	Candidat conducteur véhicule léger
Cpl	Reymond	Jules	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Stauffer	Yohan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Bugnon	Quentin	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Humbert	Romain	DPS	B2 Concise	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Jaquet	Raphaël	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur poids-lourd
Cpl	Marchand	Yoan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Pidoux	Coralie	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Durussel	Quentin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat machiniste échelle automobile
Cpl	Rochat	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat machiniste échelle automobile
Sap	Schär	Joel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat machiniste échelle automobile
Sap	Dyens	Benjamin	DPS	C1 Grandson	Candidat PAPR
Sap	Favre	Mike	DPS	B2 Concise	Candidat PAPR
Sap	Loperetti	Christophe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPR
Rec	Mange	Arnaud	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPR
Sap	Wolf	Gabriel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B1 Yvonand	Candidat PAPR
Cpl	Reymond	Jules	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat porteur ABC
Cpl	Tâche	Cyrill	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat porteur ABC
App	Bannier	Hermeline	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sap	Bugnon	Quentin	DPS	B1 Yvonand	Candidat échelon I
App	Das Neves	Sarah	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
App	Fonseca	Paulo Sergio	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
App	Gomes	André	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sap	Pidoux	Coralie	DPS	C1 Grandson	Candidat échelon I
Sap	Schär	Joel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Cpl	Evard	Benjamin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B2 Concise	Candidat échelon II
Sgt	Gelinard	Raphaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B1 Yvonand	Candidat échelon II
Sgt	Girardet	Yves	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Candidat échelon II
Sgt	Hess	Daniel	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat échelon II op
Four	Tellenbach	Sonia	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Candidat échelon II op

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Sap	De Pietro	Athina	DPS	C1 Grandson	Conducteur véhicule léger
Sap	Grosjean	Gislain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Jeanneret	Céline	DAP	Y4 Bonvillars	Conducteur véhicule léger
Sap	Lauper	Alicia	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Loperetti	Christophe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Maure	Sébastien	DPS	B1 Yvonand	Conducteur véhicule léger
Sap	Riboni	Enrico	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Briquet	Edouard	DPS	C1 Grandson	Préposé APR
Sap	Bugnon	Quentin	DPS	B1 Yvonand	Préposé APR
Cpl	Lassueur	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Préposé APR
Cpl	Reymond	Jules	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Préposé APR
Sap	Moret	Frédéric	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur ABC
Sap	Bioley	Florian	DPS	G1 Yverdon-les-Bains C1 Grandson	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Sap	Dépierraz	Benjamin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Sap	Frossard	Bryan	DPS	B1 Yvonand	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Four	Manzi	Fabienne	DPS	B1 Yvonand	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Cpl	Phengrasmy	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Sap	Pidoux	Coralie	DPS	C1 Grandson	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Cpl	Reymond	Jules	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Cap	Grünig	Thierry	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B1 Yvonand	Cariste
Cap	Paupe	Charles-André	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cariste
Sgt	Riccio	Gerardo	DPS	B1 Yvonand	Cariste
Cpl	Tâche	Cyrill	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cariste
Sap	Gonin	Xavier	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Spécialiste communication
Sap	Imboden	Johan	DPS	C1 Grandson	Spécialiste communication
Sap	Vuilleumier	Valériane	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste communication
App	Bannier	Hermeline	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Préposé Matériel
App	Fardel	Pascal	DPS	B2 Concise	Préposé Matériel

1.4 ANCIENNETÉS

Trente-deux membres du SDIS ont obtenu une reconnaissance pour ancienneté allant de 5 à 30 ans, pour un total d'exactement 440 ans.

Liste des anciennetés

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Tsakeng	Marcial	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Augugliaro	Sabrina	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	5
Sap	Pokrzywka	Piotr	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	5
App	Tan	Sébastien	DAP	Y4 Bonvillars	5
Sap	Pidoux	Coralie	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Hoxhaj	Ilir	DPS	C1 Grandson	5

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Imboden	Johan	DPS	C1 Grandson	5
Cpl	Lassueur	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Vuilleumier	Valériane	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Forestier	Frank	DAP	Y4 Bonvillars	10
App	Guignard	Simon	DAP	Y4 Bonvillars	10
Cpl	Marques	Luis	DPS	B1 Yvonand	10
App	Blyskal	Iwona	DPS	B2 Concise	10
Cpl	Evard	Benjamin	DPS	B2 Concise	10
Sgt	Brand	Jérémy	DPS	C1 Grandson	10
App	Fonseca	Paulo Sergio	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Cpl	Phengrasmy	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
App	Zasso	Luigi	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	15
Lt	Boesiger	Xavier	DAP	Y4 Bonvillars	15
App	Frydig	Sabrina	DAP	Y4 Bonvillars	15
Sgt chef	Corboz	Christophe	DPS	C1 Grandson	15
Lt	Prontera	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Sgt	Rossi	Claudio	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Lt	Mercier	Sébastien	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	20
Plt	David	Cédric	DAP	Y4 Bonvillars	20
Plt	Porchet	Christophe	DPS	B1 Yvonand	20
Sgt	Hess	Daniel	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	25
Cap	Dutoit	Stéfan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	25
Plt	Nicole	Frédéric	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	25
Cap	Willommet	Stéphane	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	30
Sap	Milliet	Bernard	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	30
Lt	Humbert	Luc	DPS	B2 Concise	30

1.5 DÉPARTS

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Rec	Alberca	Camille	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	0
Rec	Capraro	Gilles	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	0
Rec	Paillard	Vincent	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	0
Rec	Cardona Ramirez	Gina	DPS	B1 Yvonand	1
Rec	Ramirez	Stefan	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	1
Rec	Pierotti	Hadrien	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	1
Sap	Bignens	Félicien	DPS	B2 Concise	2
Sap	Holzer	Edwin	DPS	C1 Grandson/B2 Concise	2
Cpl	Martin	Jean-François	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	2
Sap	Jacot	Jeremy	DPS	B2 Concise	3
Sap	Locher	Johnny	DPS	C1 Grandson	3
Sap	Piguet	Marius	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	3
Sap	Chavagnat	Benoit	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	3
Sap	Mathez	Pierrick	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	3
Sap	Bruand	Alexandre	DPS	C1 Grandson	4
Sap	Pittet	Nicolas	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	4

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Jan	Raphaël	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	4
App	Reymond	Chantal	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Tsakeng	Marcial	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Delisle	Yann	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	5
Sap	Dalla Piazza	Nino	DPS	B1 Yvonand	6
App	Derkacz	Michal	DPS	B2 Concise	13
Sap	Brand	David	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	13
App	Amstutz	Dominique	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	13
App	Tâche	Jean-Marc	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	23
Lt	Bignens	Frédéric	DPS	B2 Concise	24
Lt	Resin	Pascale	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	24
Plt	Savary	Patrick	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	32
Lt	Dahinden	Jean-Marie	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	35
Sgtm	Jeannin	Daniel	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	38

1.6 RECRUTEMENT

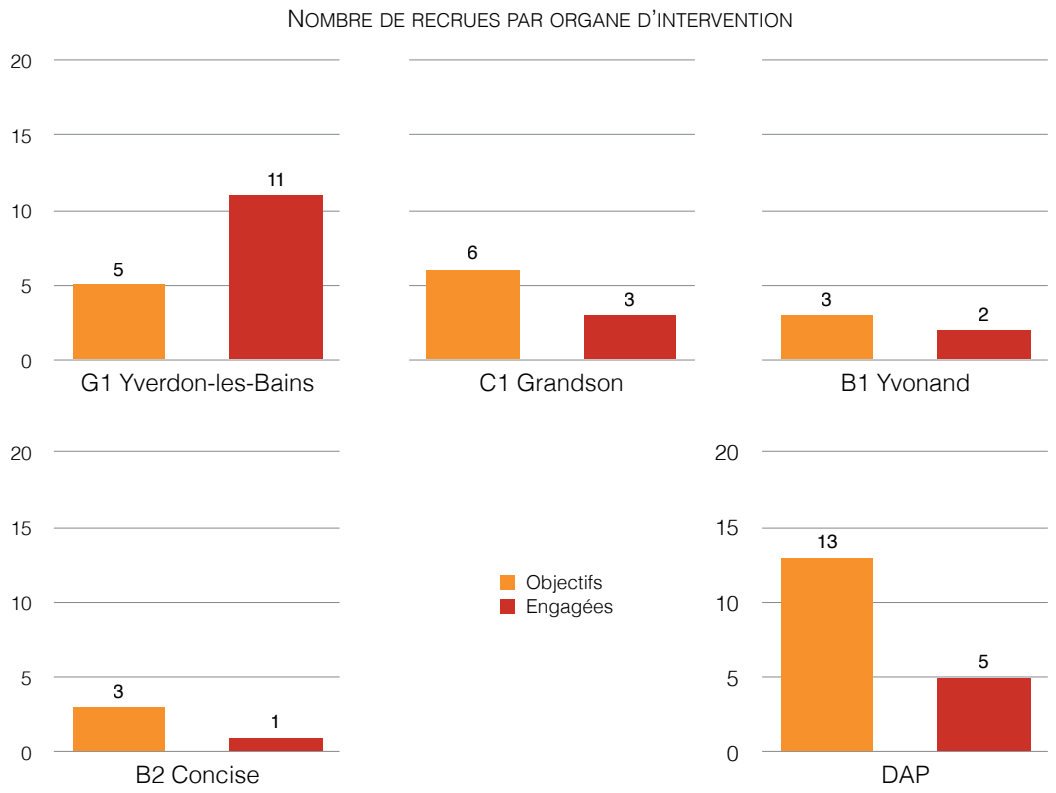

Il convient de préciser que pour le site d'Yverdon-les-Bains, les objectifs de recrutement étaient principalement axés sur du personnel disponible en journée la semaine. Sur les 11 personnes recrutées, au moins 6 pourront intervenir de jour et 2 étaient des personnes sélectionnées fin 2021 mais mises en attente une année en raison du grand nombre de recrues pour l'année 2022. Une personne, déjà sapeur-pompier actif, a été directement incorporée dans un site DPS. Il est aussi réjouissant de constater que parmi les 22 personnes sélectionnées, 35% d'entre elles sont des femmes.

Des statistiques détaillées de la campagne de recrutement ont été produites pour la première fois fin 2022 et présentée au Conseil intercommunal.

2. RENSEIGNEMENT

2.1 RÉPONDANTS RENSEIGNEMENT

Les répondants renseignement au sein des différents organes d'intervention sont répartis comme suit :

Grade	Nom	Prénom	Site
Cap adj	Masson	Christophe	G1 Yverdon-les-Bains
Cap	Dutoit	Stéfan	G1 Yverdon-les-Bains
Cpl	Stehlé	Serge	G1 Yverdon-les-Bains
Lt	Lüthi	Florian	C1 Grandson
Cap	Grünig	Thierry	B1 Yvonand
Civ	Pillonel	Jean-Luc	B1 Yvonand
Cap	Jaquet	Laurent	B2 Concise
Plt	Agazzi	Pierre-André	Y1 Chavannes-le-Chêne
Lt	Filipe	Paulo	Y2 Belmont-sur-Yverdon
App	Angelloz	Bruno	Y3 Montagny-près-Yverdon
Cap	Kobi	Serge	Y4 Bonvillars

Ces personnes ont pour mission de rechercher le renseignement utile à l'intervention sur le territoire de leur organe d'intervention, notamment sur les bâtiments détectés, les risques liés à la géographie, à certaines entreprises ou en relation avec des exploitations agricoles.

Le renseignement est ensuite implémenté principalement dans les dossiers d'intervention et dans le géoportail.

2.2 GÉOPORTAIL

NOMBRE D'OBJETS SAISIS DANS LE GÉOPORTAIL PAR CATÉGORIE

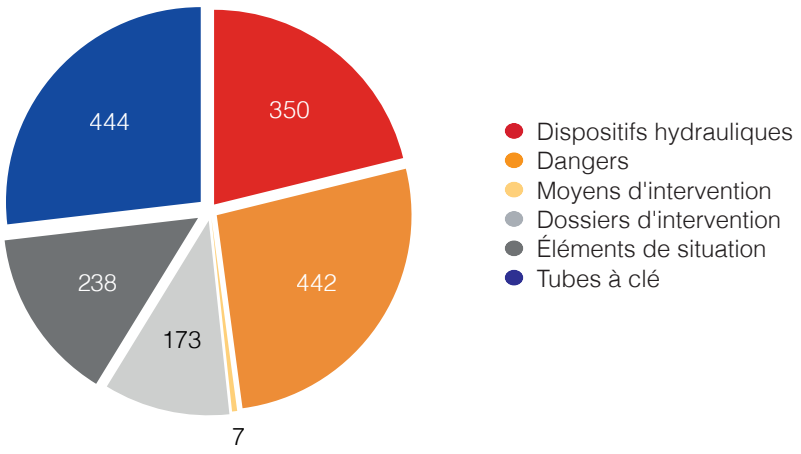

7’378 HEURES D’INTERVENTION EN 2022

14 ANIMAUX SAUVÉS

7x 1x 2x 1x 2x 1x

65 LOCALITÉS DANS LESQUELLES LE SDIS EST INTERVENU

UNE INTERVENTION CHAQUE	14.6 HEURES
UNE POLLUTION CHAQUE	2.3 JOURS
UN INCENDIE CHAQUE	2.4 JOURS
UN CAS TECHNIQUE CHAQUE	4.6 JOURS
UNE ALARME AUTOMATIQUE CHAQUE	4.7 JOURS
UN SAUVETAGE CHAQUE	5.9 JOURS
UNE INONDATION CHAQUE	6.4 JOURS
UN CAS PIONNIER CHAQUE	2.8 SEMAINES
UN INCIDENT CHIMIQUE CHAQUE	6.1 SEMAINES
UN SERVICE DE GARDE CHAQUE	24 JOURS

3. OPÉRATIONNEL

3.1 DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

En 2022, le SDIS est intervenu sur 601 évènements (+20.9% par rapport à 2021), un record dans l'histoire moderne du SDIS. Ce nombre est largement supérieur à la moyenne des cinq dernières années (475). Il sied toutefois de relever une forte diminution (23.1%) des heures d'intervention (7'378 heures vs 9'600 heures en 2021), en raison de l'absence d'évènements multiples majeurs. En effet, seuls deux évènements multiples, pour un total de 281.25 heures, sont survenus en 2022. Le graphique suivant indique le nombre moyen d'heures par intervention qui est redescendu à un niveau inférieur à celui de 2020, année sans véritable évènements multiples.

Ainsi, l'augmentation du nombre d'interventions est bien due à la reprise forte des activités de la société, avec un nombre croissant d'interventions traditionnelles de différents types.

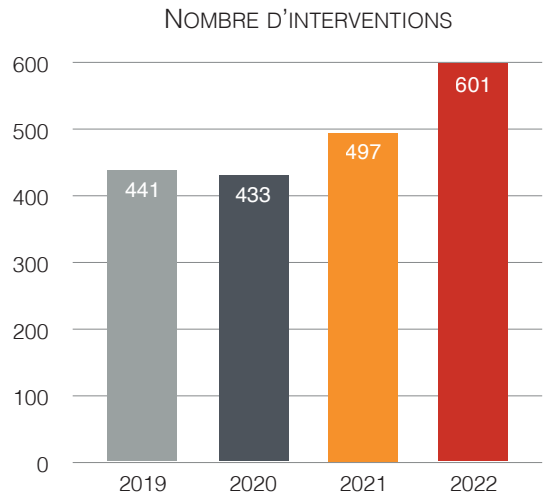

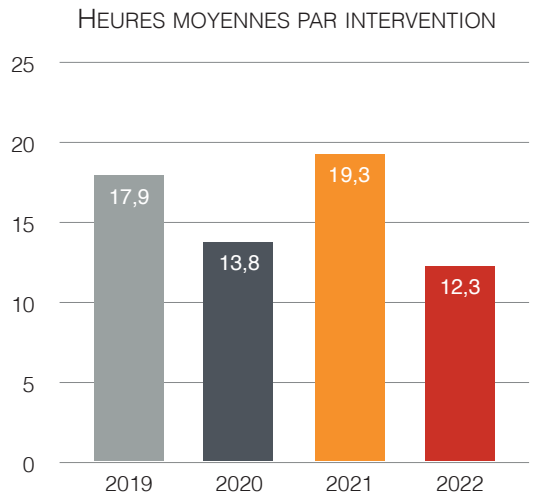

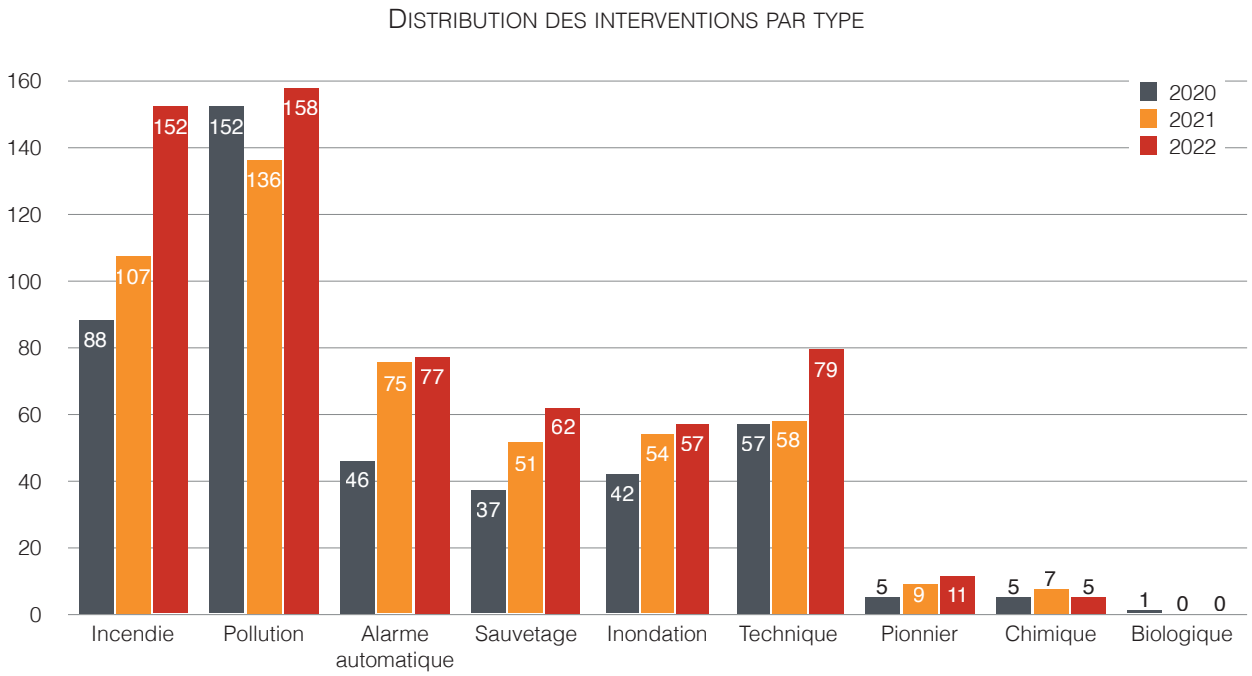

4 Nombre d'évènements qui se sont produits pour lesquels le SDIS est intervenu, indépendamment du nombre d'organes d'intervention du SDIS qui ont été alarmés.

Une très forte augmentation, par rapport à 2021, des incendies (+42%), des cas techniques (+36%) et des sauvetages et pionniers (+22% chacun) est constatée, alors que l'évolution est plus mesurée concernant les pollutions (+16%) et les inondations (+6%). Concernant les alarmes automatiques, le nombre est relativement stable par rapport à 2021. Il a presque son niveau d'avant la politique de levée de doute systématique mise en place par l'ECA. Malheureusement, la proportion d'alarmes automatiques annulées – coûteuses pour le SDIS et démotivantes pour son personnel – reste très important avec 31%. Le SDIS est toujours en attente d'une révision de la politique de l'ECA à ce sujet. Finalement, le nombre cas chimiques, même si toujours assez faible, est en diminution de 29%.

Le SDIS est intervenu sur 65 localités. Il convient de noter que la distribution par localité suit aussi les grandes lignes de la répartition démographique :

Lieu	Interventions
AGIEZ	1
BALLAIGUES	2
BAULMES	1
BAVOIS	4
BELMONT-SUR-YVERDON	5
BERCHER	2
BIOLEY-MAGNOUX	1
BONVILLARS	2
BULLET	2
CHAMBLON	2
CHAMPAGNE	6
CHAMPTAUROZ	1
CHAMPVENT	4
CHAVANNES-LE-CHÊNE	3
CHAVORNAY	10
CHESEAUX-NORÉAZ	3
CONCISE	13
CORCELLES-SUR-CHAVORNAY	1
CRONAY	2
CUARNY	1
DONNELOYE	2
ÉPENDES	3
ESSERT-PITTET	1
ESSERT-SOUS-CHAMPVENT	2
ESTAVAYER-LE-LAC	1
FEY	1
FONTAINES-SUR-GRANDSON	2
GIEZ	1
GRANDEVENT	1
GRANDSON	30
GRESSY	2
L'AUBERSON	2
LAUSANNE	1

Lieu	Interventions
LE CHÂTEAU-DE-SAINTE-CROIX	1
LE SENTIER	1
LIGNEROLLE	1
MATHOD	3
MOLONDIN	3
MONTAGNY-PRÈS-YVERDON	23
OGENS	1
ONNENS	6
ORBE	11
ORGES	3
OULENS-SOUS-ECHALLENS	1
PAYERNE	1
POMY	14
PRAHINS	1
PROVENCE	2
RANCES	2
ROMAINMÔTIER	1
SAINTE-CROIX	8
SERGEY	2
SUCHY	2
SUSCÉVAZ	1
THIERRENS	3
URSINS	2
VALEYRES-SOUS-MONTAGNY	5
VALEYRES-SOUS-RANCES	2
VALEYRES-SOUS-URSINS	1
VALLORBE	9
VAULION	1
VILLARS-SOUS-CHAMPVENT	2
VUITEBOEUF	15
YVERDON-LES-BAINS	333
YVONAND	25
TOTAL	**601**

Un évènement peut nécessiter l'intervention d'un ou plusieurs sites DPS avec une ou plusieurs sections DAP. Ainsi, les différents organes d'intervention du SDIS sont sortis à 690 reprises (+21% par rapport à 2021). La carte ci-après montre la distribution des alarmes en fonction des organes d'intervention :

DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS PAR ORGANE D'INTERVENTION

La répartition des interventions selon les jours de semaine démontre une bonne équité à l'exception des lundis, jeudis et dimanches, plus calmes. Contrairement à l'année dernière, c'est le vendredi qui constitue le jour avec le plus d'interventions.

DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS SELON LE JOUR DE LA SEMAINE

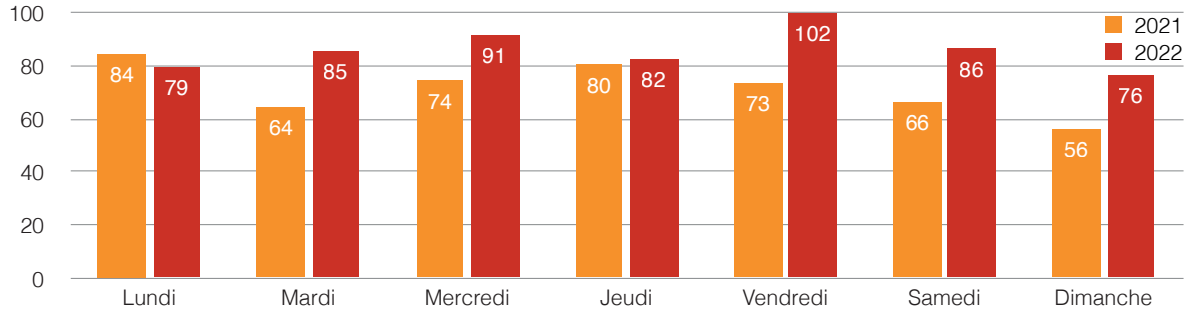

Il convient toutefois de noter que les interventions se déroulent majoritairement durant la journée, période où l'activité humaine est généralement plus intense. Comme en 2020 et 2021, la tranche horaire de 1600 à 1700 heures est celle durant laquelle le SDIS a été le plus sollicité avec 42 évènements, à égalité cette année avec la tranche de 1700 à 1800 heures.

RÉPARTITION JOUR/NUIT DES INTERVENTIONS

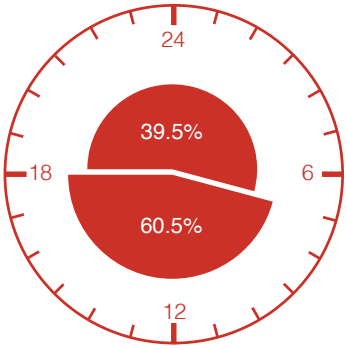

Sauvetage d'un chat à Yverdon-les-Bains le 11 mai

À 1202 heures, une alarme pour un chat en difficulté est reçue par le SDIS Nord vaudois. À son arrivé sur site, le chef d'intervention (CI) est informé qu'un locataire du 3e et dernier étage d'un ancien bâtiment à Yverdon-les-Bains entend, ce qu'il pense être, des miaulements depuis sa hotte de ventilation. Il suppose qu'un chat est tombé dans le conduit de cheminée qui n'est plus utilisé depuis longtemps.

Va s'en suivre une longue intervention pour extraire l'animal. Elle débute par une reconnaissance en toiture, en mode antichute, après démontage du chapeau du conduit de cheminée. Un chat noir est présent à environ 15 mètres de profondeur dans le conduit.

Aucune trappe de ramonage n'est existante afin de mener les intervenants à ce conduit. La gérance est contactée pour obtenir des informations sur la configuration de l'immeuble.

En parallèle, le propriétaire du félin est trouvé : un avis de disparition d'un chat noir est apposé sur l'entrée de l'immeuble depuis le 30 avril.

Un point de situation avec la gérance et le père de la propriétaire du chat est effectué. Le feu vert est obtenu pour faire le nécessaire, i.e. procéder à des percements dans l'immeuble.

Après avoir mesuré la profondeur exacte avec une corde, il est estimé que le félin est coincé entre le 2e et le 3e étage. Plusieurs carottages sont réalisés avant d'apercevoir la mèche dans le canal de cheminée. Ceci permet de situer avec précision l'emplacement de l'animal. Un trou est alors foré dans le mur de la cuisine d'un appartement pour permettre l'extraction du chat nommé Basilic qui est remis, non-blessé, à sa propriétaire à 1707 heures.

Explosion d'un bancomat à Concise le 12 mai

Le 12 mai à 0222 heures, au sud-ouest du lac de Neuchâtel, une déflagration est entendue. À 0232 heures, le SDIS NV est alarmé pour une odeur suspecte à Concise. Il apparaît assez rapidement qu'il s'agit d'une intervention suite à la tentative d'effraction à l'explosif sur le bancomat situé au centre de Concise.

Une fois sur site, les sapeurs constatent que le bancomat ne dégage ni flamme, ni fumée. Cependant, il est éventré et des débris jonchent le sol sur des dizaines de mètres carrés. De plus, les lampadaires sont tous éteints et une voiture stationnée à 10 mètres du lieu de l'explosion a les vitres soufflées.

Un périmètre de sécurité ainsi que l'éclairage de la place sinistrée sont alors mis en place. La priorité reste la sécurité des intervenants, des charges non-explosées étant possiblement encore présentes.

La mission du SDIS restera donc la prévention en l'attente de l'intervention de la Brigade de la police scientifique (BPS) et des spécialistes de NEDEX. À 0350 heures, les intervenants de NEDEX entament leur reconnaissance. Ils annoncent qu'il n'y a pas de risque d'explosion supplémentaire et ainsi les moyens pompiers peuvent être libérés. Restera sur site uniquement l'éclairage pour que la BPS puisse continuer son enquête. Deux sapeurs reviendront à la levée du jour pour rétablir le matériel.

Alarme automatique à Yverdon-les-Bains le 24 août

Le 24 août à 2202 heures, le SDIS Nord vaudois part sur une alarme automatique déclenchée à l'avenue des Sports 42 à Yverdon-les-Bains. La distance depuis la caserne est courte. Après deux minutes de trajet, l'équipage du tonne-pompe peut déjà sentir une odeur de brûlé.

Quelques secondes plus tard, le tonne-pompe arrive sur le site de l'entreprise Leclanché. La société est fermée par un portail et au vu de l'heure tardive, aucun employé n'est présent sur le site. Une fois le portail ouvert, le CI effectue une reconnaissance à l'extérieur du bâtiment et constate une fumée blanche qui s'échappe d'une fenêtre au rez-de-chaussée. Après lecture du tableau d'alarme, il est confirmé que le local de stockage de batteries lithium est en feu.

Des moyens supplémentaires sont immédiatement demandés via le Centre de traitement des alarmes. Simultanément, le dispositif hydraulique est mis en place. Une équipe PAPR est engagée dans le local enfumé et informe qu'une batterie de 1'100 kg brûle. Décision est prise de la sortir au plus vite à l'aide d'un transpalette qui sera trouvé dans la halle de production.

La batterie est rapidement extraite du bâtiment et amenée vers une benne étanche, à l'arrière du bâtiment, laquelle est prévue à cet effet.

Une ventilation en pression positive est effectuée avec comme exutoire la fenêtre du local incriminé. Après une nouvelle reconnaissance, la fumée commence à envahir les bureaux du 1er étage. Pour traiter cela, une ventilation naturelle est suffisante.

Dès l'arrivée du camion-grue sur site, la batterie est soulevée pour la déposer dans la benne étanche. À 2318 heures, la batterie est inondée par les intervenants sous protection respiratoire. À 2332 heures, et après le déversement de plus de 6'000 litres d'eau, la batterie est complément immergée. Dès ce moment, un court-circuit général a lieu, ce qui crée des éclats d'arc électrique et des flammes de plus de deux mètres de haut durant trois minutes.

À minuit, un dernier contrôle au détecteur multigaz des locaux est effectué. Le matériel est replié et le tableau d'alarme est finalement quittancé. Les 21 intervenants rentreront en caserne pour rétablir le matériel et les véhicules.

Nid de frelons asiatiques à Champagne le 26 septembre

Cette opération planifiée, sur requête de la Direction générale de l'environnement, prend place le 26 septembre à 0530 heures au lieu-dit « La Cabane à Léon ».

Elle consiste à se mettre à disposition du Professeur Daniel Cherix et de son équipe avec l'échelle automobile (EA) pour neutraliser le premier nid de frelons asiatiques découvert dans le canton de Vaud, au milieu de la forêt, à presque 30 mètres du sol. Le nid en question est estimé à un mètre de diamètre.

L'échelle automobile est placée en avant, direction Jura et est stabilisée en collaboration avec un grutier de l'entreprise Gyger levage, lequel a fourni des plaques de stabilisation adéquates.

Le Professeur Cherix oriente les opérations en indiquant la procédure à suivre. Une première injection de produit a été administrée dans le nid depuis la plateforme et sous protection respiratoire car le produit est particulièrement toxique. Après 15 minutes d'attente, les frelons et des morceaux de nid tombent au sol et sont ensuite ramassés. Une deuxième injection de produit est réalisée dans le nid, suivie à nouveau d'une phase d'attente de 15 minutes.

Le nid est finalement décroché et déposé au sol en vue d'une prise en charge ultérieure par l'équipe du Professeur Cherix.

Cette intervention constitue une expérience particulière que le SDIS Nyon-Dôle aura l'occasion de vivre quelques semaines plus tard sur son territoire.

Accident de véhicule léger dans le tunnel de Pomy le 12 octobre

Alors que le SDIS est déjà mobilisé pour une inondation en cet après-midi du 12 octobre, une nouvelle alarme retentit à 1456 heures pour un accident de véhicule léger sur l'autoroute dans le tunnel de Pomy. Sur place, le tunnel est déjà fermé à la circulation et plusieurs véhicules sont bloqués à l'intérieur. Un véhicule de livraison de 3,5 tonnes est encastré dans une remorque double essieux. Une personne est incarcérée au niveau de la place du conducteur. Il n'y a pas de feu visible et les ambulanciers s'occupent du blessé conscient. Son pronostic vital n'est pas engagé.

Le lieu est sécurisé et le véhicule accidenté est calé. De l'absorbant est répandu sur de l'huile moteur qui s'écoule afin d'éviter une éventuelle pollution. Une fois le tonne-pompe sur place, une sécurisation incendie est établie en prévention. Le conducteur est totalement bloqué entre son siège et le volant, le reste de la cabine est déformé et inaccessible. La première étape est de protéger la victime en empêchant le déclenchement de l'airbag. La portière côté conducteur est enlevée pour gagner de la place. Un montant du pare-brise est ensuite coupé afin de pousser la partie avant de la cabine, mais sans succès. Une nouvelle tentative est faite en tirant la colonne de direction vers l'avant de la cabine à l'aide de chaînes. Cela permet de gagner quelques centimètres, mais pas suffisamment pour extraire le blessé. Un véhicule est mis en place pour treuiller la remorque encastrée à l'avant du véhicule de livraison. Des coussins de levage ainsi que des cales en bois sont installés sous le véhicule afin de faire légèrement basculer la cabine. Huitante minutes après l'alarme, un

espace suffisant est créé afin d'extraire le blessé qui sera transféré au CHUV par la Rega.

Une fois la désincarcération terminée, tout le matériel est replié, la pollution est traitée et les véhicules accidentés sont dépannés.

Cette intervention aura duré 5 heures et nécessité la présence de 12 sapeurs-pompiers et 5 véhicules du SDIS NV, lesquels ont travaillé en collaboration avec 5 sapeurs-pompiers du SDIS de la Plaine de l'Orbe en sus de la Gendarmerie, deux ambulanciers et de la Rega.

Feux multiples à Yverdon-les-Bains pour Halloween le 31 octobre

Il est 1921 heures, le soir d'Halloween, lorsque les sapeurs-pompiers du SDIS Nord vaudois sont alertés pour un feu de container en plein air. À leur arrivée sur site, un container à papier est en train de fumer, des locataires l'ayant déjà à moitié éteint. Au moment de l'extinction, un concierge s'approche et signale qu'un autre container est en feu dans la rue adjacente. Deux personnes partent en reconnaissance. C'est également un container à papier qui fume. Il est déplacé sur la route afin d'éviter tout risque de développement. La Police Nord vaudois est sur place, mais ne connaît pas le responsable. Le premier feu étant éteint, l'équipe se déplace en direction du second et repère alors un troisième container en feu. Celui-ci est éteint en priorité car présentant plus de risques. À la suite des trois extinctions, il est décidé, par prévention, d'aller noyer d'eau une dizaine de containers aux alentours.

Durant le rétablissement, à 2213 heures, une deuxième alarme est déclenchée. Cette fois pour un feu de véhicule léger vers l'hôpital d'Yverdon-les-Bains. La Police Nord vaudois est déjà sur place et guide le tonne-pompe jusqu'à la voiture. Le compartiment moteur et le tableau de bord sont en feu et celui-ci se propage le long d'un arbuste situé à l'avant du véhicule. La lance de première intervention est mise en service afin de protéger le véhicule adjacent, pendant qu'une équipe de PAPR engage une autre lance pour procéder à l'extinction. Le véhicule avoisinant peut être déplacé sans subir de dégât. La Gendarmerie vaudoise se rend sur les lieux afin de procéder à un constat et une entreprise de dépannage est mandatée pour évacuer le véhicule incendié.

Lors du contrôle de la place de parc, une flaque d'huile moteur d'environ un mètre carré est remarquée. Une troisième alarme est donc déclenchée à 2336 heures pour traiter cette pollution. Une partie du personnel est libérée et rentre à la caserne. Les derniers sapeurs-pompiers sur place rentreront à 0045 heures.

Le lendemain matin, à 0456 heures, un nouveau feu de véhicule léger est signalé à une centaine de mètres de l'intervention de la veille. La Police Nord vaudois et la Gendarmerie vaudoise sont déjà sur place et deux véhicules sont en feu. Un troisième est touché par le rayonnement thermique qui a fait fondre la garniture de la porte avant gauche. Ce véhicule est protégé pendant qu'une équipe PAPR se charge de l'extinction ainsi que du refroidissement des deux autres véhicules. Les deux véhicules brûlés sont évacués par un dépanneur. Dernier retour en caserne pour cette nuit d'intervention.

Le SDIS NV a été engagé pendant environ 7 heures durant cette nuit pour 4 alarmes différentes. Onze sapeurs-pompiers ont été alarmés. Ces interventions ont également nécessité la présence de la Police Nord vaudois ainsi que la Gendarmerie vaudoise.

Feu d'appartement à Bonvillars le 6 novembre

Le dimanche 6 novembre à 1813 heures, le SDIS est alarmé pour un feu d'appartement à Bonvillars. En déplacement, il ressort qu'il s'agirait d'un feu de toiture et un grand nombre d'appels parvient au 118 avec le même narratif.

À l'arrivée sur site, le bâtiment encastré et historique est déjà en inflammation totale. Après être informé qu'il n'y a aucune personne dans l'immeuble, le CI met la priorité sur la protection des deux bâtiments adjacents. Puis, il s'agira de diminuer la charge thermique du bâtiment incriminé au moyen de l'échelle automobile. Ainsi, deux conduites de refoulement sont placées. En parallèle, deux équipes PAPR sont engagées pour évacuer les locataires des immeubles voisins.

Durant le temps de positionnement de l'échelle automobile, la charge thermique est abaissée grâce à deux lances en attaque depuis l'extérieur au travers des fenêtres du 1er étage. Au vu de la situation, un tonne-pompe est alarmé en renfort.

Le CI est informé que le bâtiment adjacent est enfumé mais à très faible densité. Il est décidé de garder une surveillance constante à l'aide d'une caméra thermique et de mettre en place une ventilation. La grange située à côté du bâtiment sinistré fait également l'objet de fumées éparses à faible densité. Il est décidé de mettre en place une surveillance humaine avec une caméra thermique ainsi qu'une lance pour tenir la façade depuis la fenêtre de la grange. À 1910 heures, la charge thermique est fortement diminuée, le feu est sous contrôle.

Au retour de la reconnaissance du sous-sol, des petits foyers de feu sont présents dus au plafond percé de manière sporadique. Il est ordonné de les éteindre avec un seau-pompe. De plus, une bâche est utilisée pour protéger les affaires du propriétaire contre les dégâts des eaux d'extinction.

À 2000 heures, le risque de propagation du feu est éliminé. L'ambulance est libérée et l'échelle automobile est déplacée pour finir le travail d'extinction. Entre-temps, un renfort éclairage est alarmé.

L'extinction des foyers résiduels se fait grâce au détuilage depuis l'échelle automobile et au détassage par équipe PAPR dans le bâtiment. Après vérification au détecteur multigaz des immeubles adjacents, les locataires peuvent réintégrer leurs logements.

Il est alors établi qu'une enquête commencera le lendemain matin à l'aube et durant la nuit, une garde sera assurée par les sapeurs-pompiers.

En ce qui concerne le respect du standard de sécurité, l'analyse statistique des temps entre le moment de l'alarme et l'arrivée sur site du premier véhicule permet de dégager les résultats suivants :

TEMPS MOYEN ENTRE L'ALARME ET L'ARRIVÉE SUR SITE

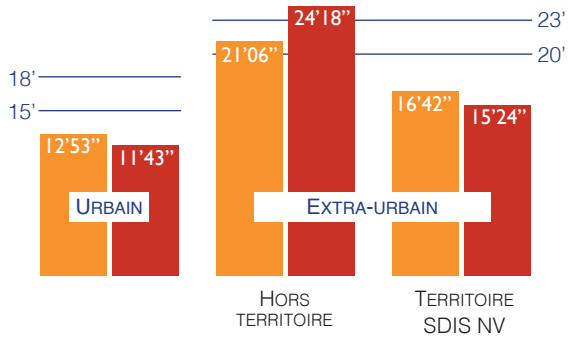

INTERVENTIONS RESPECTANT LE STANDARD

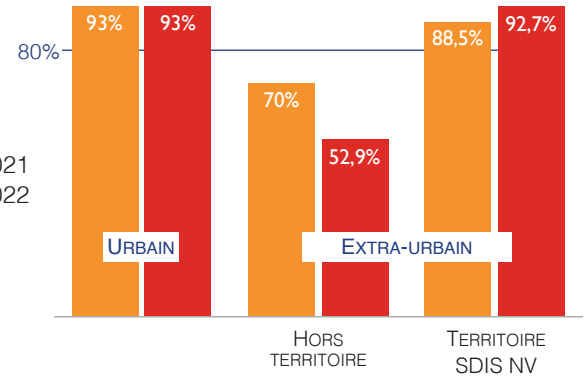

Dans son ensemble, le standard de sécurité est atteint, et même légèrement plus performant qu'en 2021. En ce qui concerne le taux d'interventions respectant ce standard, celui-ci est très stable sur le territoire du SDIS et fortement réduit hors territoire du SDIS. Ces indicateurs de la qualité des prestations fournies par le SDIS font l'objet d'une attention particulière constante. Cent pour cent des interventions pour secours routiers répondent au standard de sécurité avec un temps moyen de 10'30'' en milieu urbain et un temps moyen de 14'20'' en

milieu extra-urbain. Il sied de préciser que 31 alarmes ont été annulées avant ou pendant le déplacement et 7 n'ont pas nécessité de déplacement.

Concernant la capacité opérationnelle, celle-ci est bonne dans son ensemble le soir et les week-ends. Elle est beaucoup plus problématique en journée la semaine, tout particulièrement durant les vacances scolaires. À plusieurs reprises, certains organes d'intervention n'étaient pas mobilisables durant les vacances d'été. Cette situation pour laquelle l'État-major accorde une attention toute particulière, est symptomatique de la raréfaction du personnel volontaire la semaine en journée. Le système de volontariat atteint clairement ses limites dans cette configuration. Des solutions pérennes doivent être trouvées pour les années à venir, solutions qui dépassent largement les frontières du SDIS Nord vaudois.

3.2 SERVICES DE PRÉVENTION

En 2022, ce sont 15 services de prévention et de garde (+ 36% par rapport à 2021) qui ont été fournis par le SDIS au bénéfice de ses communes membres ou, sur demande desdites communes, de diverses sociétés privées. La reprise post-pandémie continue donc sa montée en puissance. Ces engagements représentent un total de 239.50 heures (en comparaison de 183.50 heures en 2021 et 41.00 heures en 2020).

Le tableau ci-dessous fournit une vue d'ensemble des services de prévention effectués sur l'entièreté du territoire :

Organe d'intervention	Date	Évènement	Nombre d'heures	Lieu
G1 Yverdon-les-Bains	08.02.2022	Match Yverdon Sport FC - FC Lausanne Sport	13.00	Yverdon-les-Bains
G1 Yverdon-les-Bains	12.02.2022	Match Yverdon Sport FC - Neuchâtel Xamax	6.50	Yverdon-les-Bains
C1 Grandson	05.03.2022	Les z'ôtres Brandons	16.25	Grandson
G1 Yverdon-les-Bains	20.03.2022	Élections cantonales 2022	36.00	Yverdon-les-Bains
B1 Yvonand	19.03.2022	Cortège Fête du Printemps	14.00	Yvonand
B1 Yvonand	07.05.2022	Nettoyage du port	16.50	Yvonand
G1 Yverdon-les-Bains	21.04.2022	Match Yverdon Sport FC - FC St-Gallen	14.00	Yverdon-les-Bains
Y3 Montagny-près-Yverdon	25.06.2022	Mariage Hervé Kemmling	5.25	Giez
C1 Grandson	13-14.08.2022	Fête médiévale de Grandson	34.00	Grandson
G1 Yverdon-les-Bains	25-26.06.2022	Slalom de Chamblon	53.25	Chamblon
G1 Yverdon-les-Bains	28.10.2022	Match Yverdon Sport FC - FC Lausanne Sport	7.50	Yverdon-les-Bains
G1 Yverdon-les-Bains	25.11.2022	Match Yverdon Sport FC - Neuchâtel Xamax	6.00	Yverdon-les-Bains
Y4 Bonvillars	27.09.2022	Cérémonie funéraire Tony Glauser	5.25	Champagne
Y4 Bonvillars	28.10.2022	Enterrement Aurélie Hess	7.50	Fiez
G1 Yverdon-les-Bains	24.12.2022	Veillée de Noël	4.50	Yverdon-les-Bains

10 ans de passion à votre service !

3.3 POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)[5], principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions immobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation important de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement significatif pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au parc des Rives en sus de garantir les accès des secours.

La police du feu a mené 274 missions dans le terrain et a transmis ses conclusions à la police des constructions qui les intègre dans ses rapports à la Municipalité afin que cette dernière puisse délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser les locaux concernés.

Elle a aidé les chargés de sécurité ou les personnes responsables de la sécurité incendie de leurs entreprises ou établissements publics à préparer un exercice d'évacuation et à le mettre en œuvre. Ainsi, elle apporte des conseils d'amélioration dans la gestion de la sécurité dans leurs institutions.

La police du feu est mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, le Comptoir du Nord vaudois, la Fête cantonale vaudoise de gymnastique, le 1er août à la plage, les matchs de football (élaboration de fans zone), le Marché de Noël, les Numerik Games, la Dérivée Festival, les activités sur la place Pestalozzi et dans la cour du Château d'Yverdon-les-Bains ou encore les Jeux du Castrum. Lors de ces reconnaissances, elle s'assure que les voies d'évacuation soient garanties, que des moyens d'extinction portatifs soient disponibles et fonctionnels, que les stands ou les Food trucks qui effectuent des grillades au moyen de grills à gaz fassent contrôler leurs installations par une entreprise spécialisée afin d'obtenir la vignette de contrôle de garantie de fonctionnement de l'appareil de cuisson. Des passages de sécurité sont aussi imposés pour garantir l'accès des véhicules de secours dans l'enceinte de la manifestation.

Plusieurs séances ont eu lieu avec le Service des bâtiments de la ville lors des Commissions de salubrité durant lesquelles 71 dossiers ont été traités. Il s'agit notamment de contrôler la fin des chantiers, plus particulièrement la mise en conformité des biens immobiliers à la suite d'une mise à l'enquête.

Plusieurs réunions et visites de chantier ont été agendées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et dans la zone d'Y-Parc afin de régler en amont les problèmes liés à la police du feu, avant que la police des constructions ne délivre les 86 permis d'habiter. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

Concernant le changement de propriétaires ou de locataires dans des commerces de la ville, 47 visites et rapports ont été établis pour la police du commerce.

Pour aider les propriétaires de bâtiment et les organisateurs de manifestation, un document a été élaboré avec une récapitulation des diverses normes sur l'emplacement des moyens d'extinction des immeubles et le type de signalisation utilisée pour indiquer ces moyens, ainsi que le cheminement des sorties de secours.

Il sied de préciser que le contrôle des normes AEAI est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cessent d'augmenter, à tel point que le personnel est actuellement largement insuffisant pour accomplir toutes les tâches qui incombent à la police du feu. Ce phénomène s'est encore amplifié par les absences maladies à long terme. Il sied de relever que dans la zone d'Y-Parc, les investisseurs veulent rapidement leurs permis d'habiter mais a contrario, ont de la peine à garantir un chargé de sécurité en permanence du fait d'un turnover élevé de personnel. Ceci implique pour la police du feu de contrôler les mesures organisationnelles mises en place et de régulièrement devoir expliquer à de nouvelles personnes engagées les exigences dans ce domaine. Ce constat, déjà indiqué ces dernières années, ne fait que se renforcer, ce qui contribue à une détérioration importante des prestations de la police du feu et une mise sous pression extraordinaire du personnel.

5 Voir vkf.ch

3.4 AUTRES PRESTATIONS

Concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
Le SDIS Nord vaudois a participé aux concours de la FVSP à Villeneuve avec les résultats suivants :

- Catégorie tonne-pompe : 1re place, meilleure donnée d'ordres pour le Cpl Yoan Marchand
- Catégorie motopompe historique : 2e place
- Catégorie JSP Yverdon-Yvonand : 6e place

Téléthon
Le samedi 3 décembre 2022, le Téléthon a pu se dérouler à travers le territoire du SDIS Nord vaudois pour la dernière année avec une peluche. Grâce à l'engagement des bénévoles du SDIS, ce sont plus de CHF 46'635 qui ont pu être récoltés.

Autres prestations du SDIS NV

- Accueil et soutien logistique du cours EX03 Hydraulique - tonne-pompe
- Accueil et soutien logistique du cours SP19 ventilation opérationnelle
- Accueil et soutien logistique de la journée technique des Commandants
- Présence sur le stand de l'ECA durant 10 jours lors du Comptoir Nord vaudois (voir chapitre 5)
- Soutien logistique au cours sur la protection des biens culturels organisé par la PCi Jura-Nord vaudois et la HE-Arc
- Participation à la journée des portes-ouvertes de la sécurité à la Police cantonale vaudoise à la Blécherette dans les démonstrations de désincarcérations
- Accueil dans l'extension de la caserne d'Yverdon-les-Bains de la Banque Raiffeisen d'Yverdon-les-Bains pour leur évènement PME 2022
- Participation avec les jeunes sapeurs-pompiers d'Yverdon-les-Bains et d'Yvonand à la visite du Président de la Confédération, Ignazio Cassis, le 1er août
- Accueil de la première séance de présentation des applications métier sous l'égide de la Conférence des Commandants des SDIS vaudois
- Présentation du SDIS aux Jeudis de Grandson
- Accueil de l'assemblée générale de l'Association des diplômés en sciences criminelles à la caserne d'Yverdon-les-Bains
- Participation au tournage Cosplay dans le cadre du symposium de Montreux

Participation sportive

- Triathlon d'Yverdon-les-Bains, équipe short distance relais entreprise : 1re place
- Tir interunités de la Police Nord vaudois : 5e en individuel, 4e place en équipe
- Première course de pédalo sur la Thièle lors de la Fête au lac, 1re place

3.5 REVUE QUINQUENNALE

Le samedi 21 mai, le SDIS régional du Nord vaudois a célébré cinq années supplémentaires. Les autorités communales ont eu l'occasion de s'adresser à tous les membres du SDIS qu'elles gouvernent et chaque volontaire a pu partager sa passion avec les citoyens.

La journée a commencé à Yverdon-les-Bains avec un cortège présentant les huit organes d'interventions du SDIS NV. Cent-nonante sapeurs étaient présents pour le défilé avec 59 jeunes sapeurs-pompiers et 3 moniteurs.

En plus de cela, la population a pu admirer trois véhicules historiques ; une pompe hippomobile, un Chevrolet de 1934 et un ancien tonne-pompe. Le cortège était également agrémenté par 16 véhicules opérationnels.

Puis la partie officielle a débuté avec la mise au garde-à-vous des 252 sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers par le Commandant Éric Stauffer.

S'en est suivi, les salutations et discours du Président du Codir, Christian Weiler, du Président du Conseil Intercommunal, Patrick Grin et de la Conseillère d'État, Béatrice Métraux.

L'après-midi, le SDIS avait planifié plusieurs chantiers de démonstrations et de découvertes dans chacun de ses huit organes d'intervention.

Cependant, le SDIS ne pouvait s'en tenir aux démonstrations programmées. À 1306 heures, un nouveau chantier : Feu de véhicule léger à Pomy s'est imposé dans le programme. À 1337 heures, un feu d'immeuble à Yverdon-les-Bains a mis court à quelques démonstrations. Enfin à 1400 heures, une pollution d'hydrocarbures monopolisera plusieurs sapeurs jusqu'en début de soirée.

Fort de sa réactivité et soucieux de satisfaire les citoyens qui s'étaient déplacés pour l'évènement, les démonstrations se sont adaptées et la population n'y aura vu que du feu !

Cette revue mémorable de par son importance et ses imprévus, aura accumulé, en une journée, 1'400 heures de présence au sein des sapeurs de notre SDIS.

4. LOGISTIQUE

4.1 PERSONNEL

Le personnel assigné à la logistique est réparti comme suit :

Site/section	Matériel	Heures matériel	APR	Heures APR
Commandement	Varia	144.50	-	-
G1 Yverdon-les-Bains	(permanents)	532.00		279.75
C1 Grandson		132.50		24.50
B1 Yvonand		530.50		87.75
B2 Concise		57.25	-	-
DAP		66.60	-	-
Total	**39 personnes**	**1'463.35**	**10 personnes**	**392.00**

ÉVOLUTION DES HEURES MATÉRIEL ET APR
RÉALISÉES PAR LE PERSONNEL VOLONTAIRE

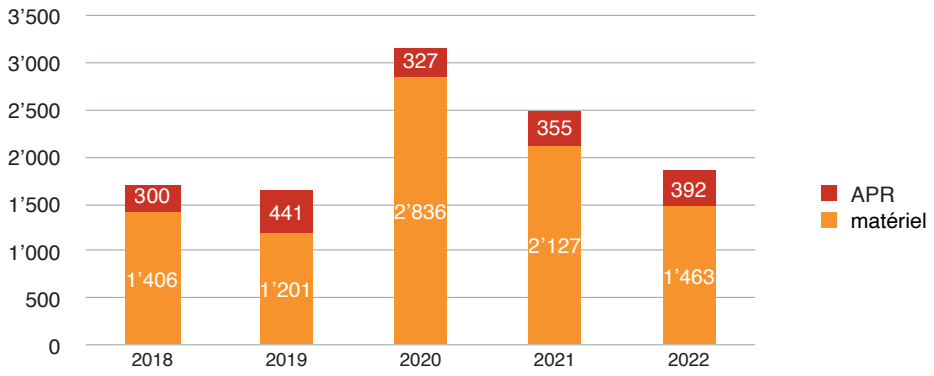

Le 1er juillet, le Cap instr Charles-André Paupe est entré en service en qualité de collaborateur permanent avec la fonction de Chef logistique F4. Le temps de lui attribuer son équipement, c'est à 0900 heures qu'il a été assermenté à la caserne d'Yverdon-les-Bains par M. Christian Weiler, Président du Codir.

4.2 INFRASTRUCTURES

Caserne du site DPS G1 Yverdon-les-Bains

- La société Brihosol SA a entrepris la réfection des sols de la caserne principale dans le courant du mois de janvier. Celle-ci a été organisée par étape, en commençant par le garage-ville pour rejoindre celui du lac. En effet, cette mesure a été nécessaire afin de pallier les défauts liés à la première réfection effectuée par une autre entreprise en 2020.

- Le 28 mars à 0755 heures, la porte 1 de la caserne principale est tombée sous le poids du tonne-pompe 6'000 litres (Ydon 126) du fait que le conducteur n'avait pas tiré le frein à main. Sa réparation prendra plusieurs mois.

- En octobre, la sonorisation de la salle de fitness a été installée et un rack de poids libres est venu étoffer les appareils à disposition.

- Le même mois, les travaux d'équipement audiovisuel de la salle Oxygène située dans l'extension de la caserne, ont été finalisés. Ce magnifique agencement à la pointe de la technologie a été entièrement réalisé par le personnel du SDIS.

Caserne du site DPS C1 Grandson
Début avril, le logo du SDIS a été apposé au sein de l'extension de la caserne mettant ainsi, un point final aux travaux liés au projet BARRACK. C'est ainsi que son inauguration s'en est suivie par le biais d'une belle cérémonie réunissant ainsi une cinquantaine d'invités incluant notamment les représentants de la Commune de Grandson, dont M. le Syndic Antonio Vialatte, ainsi que le bureau d'architecture. Le personnel du site en sus de l'État-major du SDIS était également présent. C'est dans la bonne humeur que la journée a été clôturée après avoir vu défiler bon nombre de visiteurs grandsonnois à l'occasion des portes-ouvertes.

Mesures d'économie énergétique
Dans le courant de l'automne, des réflexions et des adaptations ont été faites dans l'optique d'économiser de l'énergie et de pouvoir être autonome en cas de délestage ou de coupure d'électricité, soit :

- Alimentation de la caserne G1 depuis un second transformateur pour ne pas subir de coupure en cas de délestage.
- Adaptation des prises pour le compresseur PR.
- Achat d'une génératrice pour la caserne C1.

4.3 VÉHICULES

Au 31.12.2022, le SDIS compte 37 véhicules (23 véhicules ECA et 14 véhicules SDIS) répartis de la manière suivante :

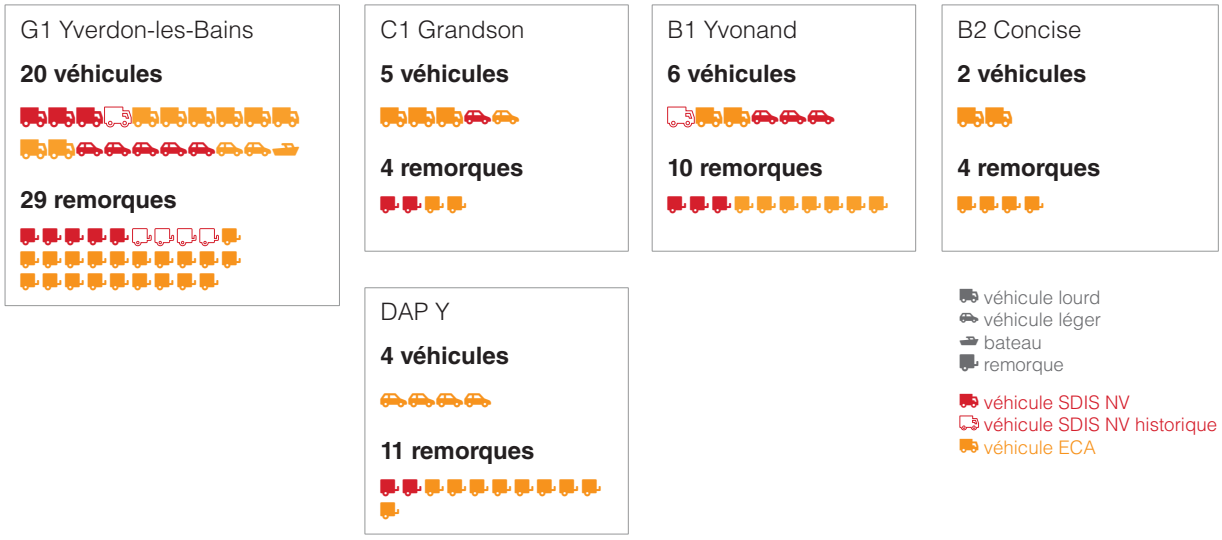

Plusieurs véhicules sont entrés en service durant l'année 2022 dont certains fournis par l'ECA.

Véhicules fournis par l'ECA

- Ydon 162 : le 1er septembre, le véhicule modulaire IVECO 70c18W Daily, accompagné d'une berce DCH et d'une berce chimique a été remis au site DPS G1 Yverdon-les-Bains.
- Ydon 561 : le 4 mars, un nouveau véhicule polyvalent VW T6 a remplacé le Toyota de la section DAP Y1 Chavannes-le-Chêne.

Le 12 mars, comme la vie reprenait son cours normal post-COVID, le SDIS a procédé à l'inauguration de six véhicules (Ydon 0, Ydon 101, Ydon 161, Ydon 172, Ydon 561 et Ydon 563), de deux remorques (mousse et carburant) ainsi que du local DAP Y1 Chavannes-le-Chêne. C'est sur la place de l'ancien collège à Chavannes-le-Chêne, devant un parterre d'une soixantaine de personnes, que ce moment de partage a réjoui les grands comme les petits, lesquels ont pu admirer les engins de près tout en faisant résonner les klaxons sous un soleil radieux.

C'est en date du 16 mai et à la suite d'une révision réalisée par la société Feumotech que la pompe hippomobile a pu retrouver sa place au musée du SDIS. Cette dernière a vécu une seconde jeunesse lors de la Revue quinquennale du 22 mai où sa fonctionnalité a pu être admirée par toutes et tous.

Le 8 septembre, Ydon 141 a tiré sa révérence. Salué comme il se doit pour les nombreux services rendus, il a été rendu à l'ECA.

En 2022, le SDIS a traité 134 bons de travaux à l'ECA pour divers réparations et entretiens sur le matériel roulant représentant une valeur de CHF 129'472.15 (-12.61% par rapport à 2021). Cela va du remplacement d'une batterie défectueuse au service d'entretien d'une pompe ou encore l'entretien courant d'un véhicule.

4.4 MATÉRIEL

Des enrouleurs à tuyaux développés et fabriqués par le Cap Alain Mercier sont venus équiper les véhicules tonne-pompe et DAP en date du 3 mars. Désormais, ceux-ci facilitent grandement le travail lors du rétablissement.

Les 16 et 17 mars, l'équipe du TLS de l'ECA était présente en caserne G1 pour équiper tout le DPS en tenues ECAFire et ECATech. Ça ne s'invente pas, 118 personnes furent équipées en deux jours grâce à une magnifique organisation de l'ECA.

Le 5 août, les sites DPS C1 Grandson, B1 Yvonand et B2 Concise ont été dotés d'une armoire équipée de deux APR et de trois extincteurs pour faciliter le rétablissement et gagner un certain temps notamment après de petites interventions.

En 2022, le SDIS a effectué auprès du magasin central de l'ECA à Romanel-sur-Lausanne, 22 bons pour l'échange de plus de 3'087 articles de matériel courant tels que des tuyaux, divisions et autres représentant une valeur de CHF 141'080.39 et 86 bons de travaux

pour l'échange ou la réparation de divers matériels d'intervention spécifiques dont, entre-autres, des pompes hydrauliques, des tenues de décontamination, des échelles ou encore des détecteurs mono- et multi-gaz représentant une valeur de CHF 48'715.50. L'ensemble de ces coûts est entièrement pris en charge par l'ECA.

118
ECA
LA TÉLÉ
VAUD FRIBOURG
SAPEURS

5. PARTENAIRES

5.1 UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Si 2022 a débuté sous la crise sanitaire avec la forte progression du variant Omicron du coronavirus-19, la situation n'aura pas duré et la vie normale a repris dès avril. Ainsi, les rapports avec les partenaires ont pu se poursuivre de manière crescendo. Malheureusement, le rapport annuel du SDIS Nord vaudois, initialement planifié le 10 février n'a pas pu être tenu. Toutefois, la Revue du 21 mai a été l'occasion de fêter de belles retrouvailles avec les partenaires et la population.

Ainsi, les représentations ont augmenté de manière exponentielle avec la participation des membres du SDIS NV à 34 d'entre-elles (+183% par rapport à 2021).

5.2 COMPTOIR NORD VAUDOIS

Pour la seconde année consécutive et profitant de l'opportunité offerte par l'Établissement cantonal d'assurances (ECA), le SDIS NV a pu participer au Comptoir Nord vaudois du 25 mars au 3 avril avec la présence permanente de deux sapeurs-pompiers sur le stand de l'ECA. La collaboration avec l'ECA a été tout aussi appréciée qu'en 2021, avec le même taux de satisfaction de 4.7/5. Cet engagement a généré 157 heures de représentation pour le SDIS NV.

5.3 COUVERTURE MÉDIATIQUE

La couverture médiatique du SDIS est toujours en baisse, avec 68 articles de presse et reportages télévisuels sur toute l'année. Si la couverture médiatique est principalement concentrée sur La Région et 24 heures, d'autres médias se sont intéressés à différentes interventions. Le SDIS a en outre contribué à quatre articles dans la revue Swissfire.

6. SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Officier information F5/6
Of spéc Samir Hammami

- **Chef audiovisuel** — Lt Michaël Prontera
- **Chef publication** — Cpl Luca Severino
- **Chef informatique** — Cpl Philippe Sauser
- **Chef communication** — Of spéc Samir Hammami

Le domaine du digital est un canal de communication puissant. C'est la raison pour laquelle le SDIS Nord vaudois est présent sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn. Ils lui permettent de communiquer au sujet d'évènements ou d'interventions, de véhiculer un message de prévention ou de refléter une expérience acquise. Ainsi, au 31 décembre 2022, la présence du SDIS Nord vaudois se résume ainsi :

Statistiques Facebook

Facebook reste le principal canal de communication du SDIS vis-à-vis du grand public. En 2022, la couverture de la page[6] s'élevait à 56'255 comptes (49'358 en 2021, soit une augmentation de 14%). Les cinq publications ayant eu les meilleures couvertures sont les suivantes[7] :

Aperçu	Contenu	Date	Couverture	Réactions
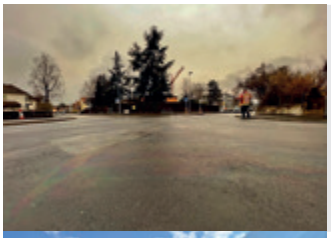	Prévention sur une pollution en cours	15 mars 2022	12'848	155
	Concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers	10 mai 2022	9'010	221
	Formation Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC)	09 juillet 2022	8'110	185
	Sauvetage d'un essaim d'abeilles	16 mai 2022	8'098	302
	Inauguration de l'extension de la caserne du site DPS C1 Grandson	14 avril 2022	8'027	271

Sur un total de 51 publications en 2022, 20 ont eu une couverture de plus de 5'000 comptes. La publication ayant généré le plus de réactions se trouve également dans le top 5 ci-dessus (Sauvetage d'un essaim d'abeilles).

6 Nombre de comptes ayant consulté un contenu sur la page du SDIS, tous formats confondus.
7 La couverture totale de la page n'est pas le cumul des couvertures de chaque publication. Un même compte peut consulter plusieurs publications mais il ne compte que comme un seul compte dans la couverture totale.

CHEF
D'INTERVENTION

15’007 HEURES DE FORMATION

331.5 JOURS DE COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

528 EXERCICES ET SÉANCES INTERNES AU SDIS

34.0 ÂGE MOYEN D’UN PORTEUR D’APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE

RÉPARTITION DE LA FOCO
[HEURES]

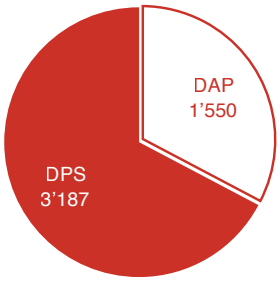

BILAN DE LA FOBA
[PERSONNES]

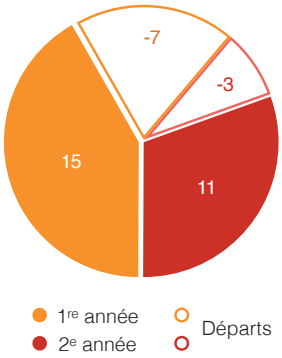

RATIO FORMATION:INTERVENTION

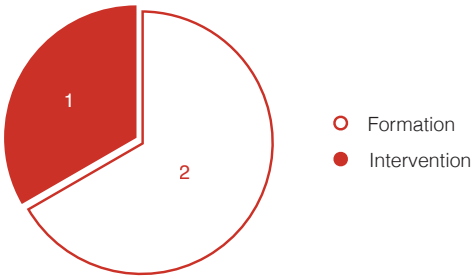

7. FORMATION

7.1 ORGANISATION DU DOMAINE F7

La structure organique du domaine formation est restée stable en 2022 avec l'organigramme suivant :

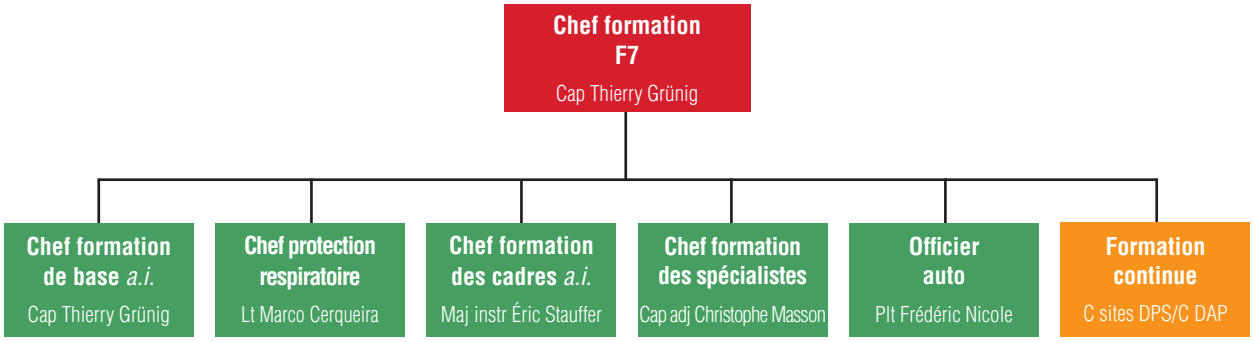

En 2022, le thème de formation cantonal était les phases 1 et 2 de l'intervention chimique. Le SDIS a effectué un total de 15'007 heures de formation (+27.7% par rapport à 2021). Ces heures comprennent 331.5 jours (+3.1 % par rapport à 2021) de cours de formation cantonaux et fédéraux ou organisés à l'extérieur. La répartition des heures de formation données par le SDIS Nord vaudois se présente comme suit :

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION

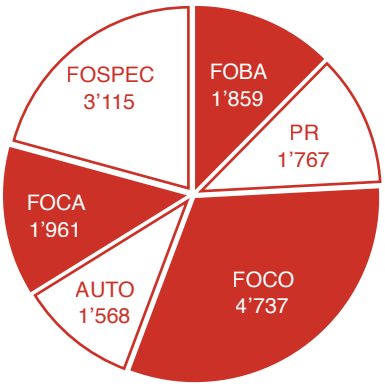

7.2 FORMATION DE BASE

NUOVO
Courant 2021, le SDIS Nord vaudois a approché le Cabinet Philippe Doudin à Lausanne, avec lequel il collabore dans la sélection des cadres, afin d'analyser les tests de sélection mis en place dès 2016. L'objectif étant de tester la validité des tests et les améliorer afin de réduire le taux de démissions à court et moyen termes du personnel de milice.

L'analyse *in situ* du Cabinet Doudin a débouché sur plusieurs propositions et améliorations quant aux critères d'évaluation et la méthode de notation, en passant par l'uniformisation des consignes des chantiers et au remplacement de la forme de l'entretien individuel.

Les membres de l'État-major et les cadres du SDIS impliqués dans ce test de sélection ont ainsi été orientés de manière à ce que la phase de recrutement de la volée 2023 planifiée le samedi 26 novembre se déroule de manière optimale en étroite collaboration avec le Cabinet Doudin.

Sur les 34 personnes présentes au test de sélection, 20 personnes ont été retenues dont un sapeur actif qui a été directement incorporé. Il est intéressant de relever que la répartition est de 7 femmes et de 13 hommes, que l'âge moyen est de 29.75 ans soit le plus élevé depuis les trois dernières années.

Deux personnes mises en attente en 2021 ont également été engagées ce qui porte à 21 le nombre de personnes qui intégreront la FOBA I en 2023.

Finalement, des statistiques précises du recrutement ont été tenues ce qui a notamment permis de déterminer le coût de recrutement d'une personne à plus de CHF 1'000.

Généralités

La FOBA est formée des 23 cadres énumérés ci-après et ayant pour objectif de transmettre aux recrues et sapeurs les bases nécessaires aux diverses missions du SDIS :

Fonction	Nom	Provenance
Chef a.i.	Cap Thierry Grünig	DPS Yvonand
Chefs de classe	Plt Pierre-André Agazzi	DAP Chavannes-le-Chêne
	Sgt chef Bastien Raymondaz	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Jérémy Brand	DPS Grandson
	Sgt Daniel Hess	DAP Montagny-près-Yverdon
	Sgt Claudio Rossi	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Dany Vuillermet	DPS Concise
	Cpl Damien Lassueur	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Joey Bossel	DPS Grandson
	Cpl Philippe Phengrasmy	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Benjamin Evard	DPS Concise
	Cpl Cédric Favre	DAP Montagny-près-Yverdon

Fonction	Nom	Provenance
Chefs de classe	Cpl Bryan Hamrani	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Carlos Martins	DAP Chavannes-le-Chêne
	Cpl Loïc Monney	DPS Grandson
	Cpl Michaël Monney	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Damien Rochat	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Fabien Rossé	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Mirco Rossi	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Philippe Sauser	DPS Yvonand
	Cpl Luca Severino	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Serge Stehlé	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Cyrill Tâche	DPS Yverdon-les-Bains

Au 1er janvier 2022, 44 recrues/sapeurs étaient incorporés dans la FOBA selon la répartition suivante :

Site	FOBA I	FOBA II	FOBA III
G1 Yverdon-les-Bains	8	4	2
C1 Grandson	4	3	4
B1 Yvonand	2	2	1
B2 Concise	2	5	1
Y1 Chavannes-le-Chêne	1		
Y2 Belmont-sur-Yverdon	2		
Y3 Montagny-près-Yverdon	3		
Y4 Bonvillars	0		
Total	**22**	**14**	**8**

Il convient de préciser que le personnel FOBA II et FOBA III est également incorporé opérationnellement dans un site DPS et astreint aux services de permanence.

Pour la première fois, la promotion des recrues FOBA I et sapeurs FOBA II a été officialisée dans le cadre d'une cérémonie. Cette dernière s'est déroulée, en présence de l'ensemble de l'État-major et des cadres FOBA, le 1er décembre à l'occasion du dernier exercice FOBA de l'année lors duquel, entre autres, FOBA I et FOBA II se sont mis en scène pour une photo représentant la vision de chacun quant à l'année écoulée en la présentant ensuite à l'ensemble de l'auditoire présent.

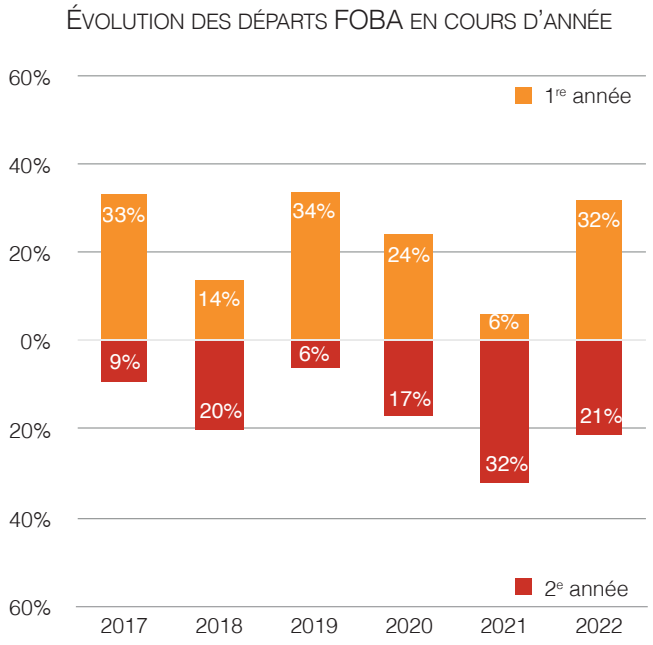

FOBA I
Dix exercices, huit soirées et deux samedis complets ont été organisés tout au long de l'année afin de permettre la transmission des bases nécessaires au métier de sapeur-pompier. À l'issue du test annuel qui s'est déroulé le 16 novembre, 14 recrues ont été promues en FOBA II et 1 recrue devra redoubler son année. Le meilleur résultat du test a été réalisé par la Rec Kevin Canna, incorporée au sein du site DPS de Grandson, avec une note de 5.52.

Deux recrues ont démissionné avant le premier exercice et, durant l'année, cinq autres recrues pour raisons diverses ce qui représente un taux de démissionnaires de 32%. Il est à relever que sur un total de sept démissions, cinq concernent des recrues devant intégrer une section DAP en 2023. Une recrue a bénéficié d'un congé sabbatique jusqu'au 31 décembre et redoublera de facto son année en FOBA I. Il convient également de préciser qu'une recrue promue au DAP Y2 Belmont-sur-Yverdon a été transférée à sa demande au DPS G1 Yverdon-les-Bains et fait partie de l'effectif promu en FOBA II pour 2023 ce qui a pour conséquence qu'aucune recrue n'intégrera une section DAP en 2023.

FOBA II
Dix exercices, huit soirées et deux samedis complets ont été organisés tout au long de l'année afin de poursuivre la transmission des bases nécessaires au métier de sapeur-pompier. À l'issue du test annuel, 11 sapeurs ont été promus en FOBA III pour 2023. Le meilleur résultat du test a été réalisé par le Sap Sébastien Maure, incorporé au sein du site DPS B1 Yvonand avec une note de 5.12. Un sapeur en provenance d'un autre SDIS a été intégré au 1er février. Trois démissions pour raisons diverses sont à déplorer sur l'ensemble de l'année. Un sapeur a été radié du SDIS pour raisons éthiques.

FOBA III
Trois exercices de consolidation et d'engagement tonne-pompe ont été effectués en soirée. Il n'y a pas de test annuel pour les FOBA III et ce sont ainsi dix sapeurs qui ont terminé leur formation de base au terme du troisième exercice. Trois sapeurs du DPS Yverdon-les-Bains ont été intégrés en cours d'année à la demande du Chef formation, afin de solidifier leurs compétences. Une seule démission est à déplorer à la suite d'un déménagement.

7.3 FORMATION PR

La protection respiratoire est formée des 15 cadres énumérés ci-après et ayant pour objectif de transmettre aux PAPR les bases nécessaires aux diverses missions incombant au SDIS :

Fonction	Nom	Provenance
Chef	Lt Marco Cerqueira	DPS Yverdon-les-Bains
Remplaçant	Plt Christophe Porchet	DPS Yvonand
Chefs de classe	Maj instr Éric Stauffer	DPS Yverdon-les-Bains
	Cap adj Christophe Masson	DPS Yverdon-les-Bains

Fonction	Nom	Provenance
Chefs de classe	Cap Stéfan Dutoit	DPS Yverdon-les-Bains
	Cap Laurent Jaquet	DPS Concise
	Plt Stéphane Frossard	DPS Yvonand
	Lt Paulo Filipe	DPS Yverdon-les-Bains

Fonction	Nom	Provenance
Chefs de classe	Lt Michaël Prontera	DPS Yverdon-les-Bains
	Lt Stéphane Willommet	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt chef Luis Carlos Gouveia	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Raphaël Gelinard	DPS Yverdon-les-Bains

Fonction	Nom	Provenance
Chefs de classe	Cpl Benjamin Évard	DPS Concise
	Cpl Michaël Monney	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Mathieu Sandoz	DPS Yverdon-les-Bains

En 2022, la formation a représenté :

Titre	Nombre
Cours de cadres	1
Cursus N PAPR	5
Exercice PR	23
Formation engagement pratique PR	1
Piste PAPR La Rama	4
Séance préposé APR	3
Simulateur incendie La Rama	4
Sortie formateur PR	1
Test de sélection PAPR	2
Total	**44**

En outre, le personnel PAPR a participé à :
- 37 jours de cours cantonaux,
- 8 jours pour les formateurs cantonaux,
- 1 jour pour chef de piste,
- 9 jours pour les préposés APR,
- 37 jours de formation spécifique sur les installations souterraines de circulation (tunnels) à l'IFA.

Le nombre de PAPR dans le SDIS a augmenté au 1er janvier 2022 avec un total de 73 porteurs (en tenant compte des double-incorporés).

La lance Cobra a été retirée des spécialisations au début de l'année du fait que l'ensemble des PAPR sera à l'avenir formé à l'utilisation de cette dernière. Une spécialisation chef de piste a été créée au même titre que les formateurs maison de feu (FMF) sur le simulateur incendie étant donné que les SDIS doivent pouvoir gérer de manière autonome l'utilisation de la piste gaz.

La répartition par domaine de compétence est la suivante :

Site/section	Porteur APR	BC	Formateur	Formateur maison de feu	Chef de piste
G1 Yverdon-les-Bains	43	19	12	4	5
C1 Grandson	10				
B1 Yvonand	14		2	1	
B2 Concise	6		2		
Total	**73**	**19**	**16**	**5**	**5**

Cursus N PAPR

Le cursus N PAPR consiste en une formation spécifique en protection respiratoire à laquelle participent les nouveaux PAPR. Il se déroule sur une année et se compose de cinq modules dont deux réalisés avant de participer à la première session des exercices PR. Les thèmes traités sont l'organisation du domaine, l'utilisation de l'appareil, l'utilisation du matériel, le travail d'équipe, le travail du surveillant ainsi qu'une introduction à la lance Cobra.

En outre, les nouveaux PAPR suivent durant la même année le cours cantonal « Engagement porteur APR - base 1 » de trois jours (PR01) et ce n'est qu'après avoir participé au cinquième et dernier module de formation spécifique qu'ils sont déclarés aptes à intervenir en tant que PAPR.

Au terme des postulations cadres et spécialistes, le test de sélection des nouveaux PAPR a été organisé le mardi 20 septembre, à la suite duquel, six nouveaux PAPR ont été retenus. Cinq d'entre eux débuteront le cursus N PAPR en 2023. Le sixième débutera ce cursus en 2024 en raison de son astreinte au service militaire en 2023. Ce test comprend un chantier endurance, un chantier claustrophobie, un chantier stress sensoriel et un chantier résistance mentale.

Exercices PAPR
Quatre exercices de formation continue ont été organisés sur l'année. Le principe de la permutation est appliqué pour tous les exercices PAPR ce qui permet ainsi de garantir un taux élevé de participation (91% pour l'année 2022). Il est à relever que tout porteur ne participant pas à un exercice est automatiquement suspendu jusqu'à sa prochaine présence à un exercice. Les thèmes abordés étaient les suivants :

Exercice 1 : Surveillance et Cobra
Exercice 2 : Recherche et sauvetage
Exercice 3 : Bi-bouteilles
Exercice 4 : Engagement sous forme d'intervention

Formation engagement pratique PR
Pour la première fois depuis le début de la pandémie, il a été possible de mettre en place une formation externe. Ainsi, le 2 juillet, une délégation de 24 PAPR expérimentés s'est rendue au Centre de formation à la sécurité CfS à Büren an der Aare afin d'y suivre une formation sur les feux réels.

La formation a été dispensée par les instructeurs du centre et comportait trois séquences à savoir :

Séquence I : recherche et sauvetage
Séquence II : incendie en sous-sol
Séquence III : techniques d'extinction

Ces différentes séquences de formation ont permis aux PAPR d'être confrontés de manière réaliste à la lutte contre les incendies en intérieur. La qualité et le niveau de formation étaient élevés et le fait de pouvoir pratiquer en présence de feu et de fumée réels lors des engagements a été fortement apprécié par l'ensemble des participants. Cette formation devrait être reconduite en 2023.

7.4 AUTO

Pour la première fois, il a été décidé, dans le cadre de la formation continue des conducteurs véhicules légers et poids-lourds, de réduire les heures de conduite pure en mettant en place deux exercices lors desquels, les conducteurs sont sensibilisés à l'utilisation des spécificités des véhicules.

Une révision du processus de validation des conducteurs poids-lourds à la conduite en alarme imposant la participation à deux modules de formation spécifique sur circuit est en phase de finalisation et sera testée courant 2023. Cette révision comprendra également un module de formation ayant pour objectif de renouveler la validation de la conduite en alarme pour les conducteurs poids-lourds validés depuis plus de 48 mois.

Conducteur véhicules légers
Treize conductrices et conducteurs véhicules légers ont été validés à la conduite en alarme à la suite de deux modules internes de formation spécifique

Conducteur poids-lourds
Au terme du délai de postulation des cadres et spécialistes, sept candidats ont été convoqués au test de sélection organisé le mercredi 21 septembre à l'issue duquel cinq ont été retenus. Ils débuteront leur formation théorique et pratique en 2023 en vue de l'obtention du permis C1/118.

Machiniste échelle automobile
Trois candidats machinistes échelle automobile ont été validés pour 2023 et suivront un cursus de formation spécifique de neuf modules. Aucun nouveau machiniste n'a été formé en 2022. L'effectif actuel de 27 machinistes échelle automobile reste stable et a participé à deux exercices de formation continue.

Cariste
Les 26 et 27 août 2022, le Cap instr Charles-André Paupe, le Cap Thierry Grünig, le Sgt Gerardo Riccio ainsi que le Cpl Cyrill Tâche ont suivi avec succès la formation de cariste. Ils intègrent avec effet immédiat les spécialistes caristes portant ainsi l'effectif à 21 personnes.

7.5 FORMATION DES CADRES

Pour la première fois depuis 2019, le cours de cadres du SDIS a pu à nouveau avoir lieu. Celui-ci portait sur la conduite tactique et sur la santé et la sécurité au travail durant la matinée. L'après-midi a été consacrée à la préparation de la Revue quinquennale.

Il convient de noter qu'un cours de cadres interSDIS (avec les SDIS du Grand Nord, *i.e.* Broye-Vully, Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte, Haute-Broye, Gros-de-Vaud, Plaine de l'Orbe, Vallorbe Région) a pu avoir lieu à Echallens, organisé par les collègues du SDIS Gros-de-Vaud. Il a été consacré à la communication, les équipes RIT (Rapid Intervention Team), l'analyse, la gestion et la tactique feu avec un retex. Cinq personnes du SDIS ont pu participer à ce cours sur un total de plus de 30 personnes.

En fin d'année, le SDIS NV a pu bénéficier de l'opportunité offerte par l'ECA de réaliser plusieurs soirées de formation avec le nouveau simulateur de conduite tactique. Ainsi, ce sont 17 chefs d'intervention qui ont pu bénéficier de ces jeux tactiques modernes menés par l'entreprise Cube Services Sàrl.

Le cursus CI 2021-2022 a pu se poursuivre et s'achever en toute beauté durant la nuit du 10 au 11 septembre. Ce sont ainsi deux participants du SDIS NV et deux participants du SDIS Haute-Broye ainsi que six du SDIS Broye-Vully qui ont pu démontrer leurs compétences tout au long de la nuit, au travers d'une dizaine d'interventions en conditions quasi-réelles.

À noter aussi qu'un cursus CI accéléré a été réalisé sur trois jours en collaboration avec le SDIS Haute-Broye et le SDIS Gros-de-Vaud.

Les tests de sélection des cadres échelons I (sous-officier) et II (sous-officier supérieur) ont été menés fin 2022. Ce sont ainsi huit candidats qui ont été retenus pour l'échelon I et cinq candidats pour l'échelon II.

7.6 FORMATION DES SPÉCIALISTES

Véhicule poste de commandement (VPC)
Dans le cadre de la collaboration interSDIS, le VPC a été présenté au personnel du SDIS Gros-de-Vaud le 19 janvier et au personnel du SDIS Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte le 8 juin.

La formation des 17 aides au commandement (AIC) desservant le VPC comportait 3 modules traitant des thèmes suivants :

- mise en service du VPC,
- utilisation de la console téléphonie et radio,
- utilisation de Saga Crisis Online incluant la création de journaux,
- gestion de flux important d'informations dans la phase chaotique d'une intervention,
- report de documents de conduite (plan de situation) sur les écrans à disposition,
- prise de procès-verbaux lors d'un rapport de situation,
- montage du sas extérieur,
- connaissance du matériel bureautique et son utilisation,
- fonctionnement du système Wifi incluant la réglementation,
- utilisation du nouveau laptop et la connaissance des logiciels.

Nouveaux animaux de compagnie (NAC)
Vingt-six spécialistes NAC du SDIS ont participé à une formation ayant pour objectif de former nos intervenants quant à la méthode d'approche et de prise en charge d'un NAC en fonction de l'espèce. La formation s'est déroulée au sein des locaux d'Aquatis à Lausanne.

Atomique - biologique - chimique (ABC)
Au terme du délai de postulation des cadres et spécialistes, deux candidats PAPR ABC ont été retenus et suivront la formation cantonale prévue à cet effet en 2023 ce qui portera à 21 le nombre de porteurs de tenues lourdes.

Le samedi 24 septembre, l'ensemble du personnel du DPS G1 Yverdon-les-Bains a participé à un exercice d'engagement sur le site de Swiss-Tube à Champagne lors duquel, il a été simulé un accident lors du transbordement de cubimilles de peroxyde d'hydrogène 35% (H_2O_2) et d'acide sulfurique 96% (H_2SO_4). Les buts fixés pour cet exercice d'engagement étaient de pouvoir évaluer les participants lors de l'exécution des missions des équipes de sauvetage d'urgence (ESU) et de décontamination d'urgence (EDU), la mise en place de la douche de décontamination ainsi que la préparation du personnel en tenues lourdes et tenues moyennes.

Le personnel des sites DPS C1 Grandson, B1 Yvonand et B2 Concise étant systématiquement alarmés lors d'évènements chimiques (phase I et II de l'intervention), il a participé en novembre et en décembre à une formation spécifique ABC lors de laquelle, un rappel a été fait sur les détecteurs multigaz disponibles dans le SDIS, la prise de mesure et l'utilisation des nouveaux protocoles de mesures. Les risques ABC, les phase I et II, l'engagement des équipes de sauvetage d'urgence (ESU) et de décontamination d'urgence (EDU) ont été passés en revue.

Installations ferroviaires (OFSI)
Les 35 spécialistes OFSI du site DPS G1 Yverdon-les-Bains ont participé, en collaboration avec la société TRAVYS SA, à l'une des quatre sessions d'un exercice d'engagement lors duquel, il était nécessaire de procéder à l'extinction d'un véhicule de chantier sur rail et au sauvetage d'une personne incarcérée sous ce dernier et ce, à proximité de la gare de Six-Fontaines sur la commune de Baulmes.

Entre septembre et octobre, sur proposition de l'ECA, cinq personnes du SDIS Nord vaudois ont eu l'occasion d'effectuer un stage d'une journée à la gare de Renens au sein de la caserne des pompiers CFF dans laquelle est stationné le train d'extinction des CFF (TES). Ce stage leur a permis de participer à la vie en caserne de même qu'aux diverses interventions pour lesquelles le TES est mobilisé.

La nuit du 14 au 15 octobre, une délégation de sept personnes du DPS G1 Yverdon-les-Bains a participé à un exercice d'engagement Franco-Suisse dans le tunnel du Mont d'Or à Vallorbe.

Antichute
L'ensemble des formations antichute planifié en 2022 a été annulé afin de procéder à une refonte interne de cette spécialisation en raison de sa spécificité et de sa complexité. L'idée étant de définir quatre niveaux de formation de même que la limite d'engagement incombant à ceux-ci. Les résultats de cette refonte seront mis en application courant 2023.

Recyclage BLS/AED
Vingt-sept personnes du SDIS ont participé à l'une des quatre sessions internes de recyclage BLS/AED données par trois instructeurs du SDIS NV, reconnus IAS. Le suivi régulier de cette formation permet de pouvoir renouveler le certificat BLS-AED-SRC de nos sapeurs et ainsi leur permettre de rester intégrés au réseau *First Responder.* Deux thèmes ont été traités lors de ce recyclage à savoir un rappel théorique et pratique de base avec mise en situation de petits cas concrets suivi d'une introduction théorique et pratique lors de la prise en charge des plaies et des fractures.

7.7 INSTRUCTEURS FÉDÉRAUX

Le collège des instructeurs fédéraux est constitué du personnel suivant :

Instructeur	Base	Protection respiratoire	Conduite d'intervention	Chimique	Évènements majeurs
Maj instr Éric Stauffer	☑		☑	☑	☑
Cap adj Christophe Masson	☑	☑	☑		☑
Cap instr Charles-André Paupe	☑		☑		
Plt instr Mathieu Glardon	☑	☑			

Les instructeurs du SDIS NV sont très actifs dans les cours cantonaux, notamment en protection respiratoire, tactique, hydraulique, phénomènes thermiques, formation de base, chefs d'intervention, ventilation et entretien du matériel et des APR.

Les Lt Marco Cerqueira et Michaël Prontera ont suivi et réussi le cours de base de l'École suisse d'instructeurs sapeurs-pompiers en 2022 à Couvet/NE et ont obtenu leur brevet d'instructeur fédéral. Ils feront partie du collège des instructeurs fédéraux du SDIS Nord vaudois dès 2023.

7.8 COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

En 2022, le personnel du SDIS a

- suivi avec succès 53 FOAD permettant de participer à certains cours cantonaux,
- effectué 313.5 jours de cours cantonaux pour un total 2'992 heures,
- effectué 18 jours de cours fédéraux ou autres cours organisés à l'extérieur,

selon la répartition suivante :

Types de cours	Nombre de jours
Chefs de groupes	3
Conduite d'intervention - Conduite coordonnée d'un groupe	3
Conduite d'intervention - Conduite d'un groupe	8
Conduite d'intervention - Chef d'intervention	6
Conduite rail ISC	3
Cours BLS / AED	5,5
Cours chimique pour chef	8
Cours communication avec les médias pour OSR	9
Cours de base pour chariots élévateurs – Cat. R1 I R2 I S2	8
Cours de base rail ISC	4
Cours de base route (partie 1) ISC	14
Cours de base route (partie 2) ISC	4
Cours de répétition rail ISC	4
Cours de répétition route ISC	11
Cours fédéral instructeurs I (élèves)	10
Engagement porteur APR - Base 1	15
Engagement porteur APR - Base 2	15
Engagement porteur APR - Perfectionnement	1
Entretien matériel & équipement	1
Feux de cheminées	7
Feux de forêt et de végétation	2
Foco CSU-nvb - Arrêt cardio-respiratoire	5
Formation conduite route ISC	4
Formation de base	32
Formation OFSI - stage CFF Intervention (TES)	5
Formation Répondant SDIS Forcement	1
Formation routière - Théorie permis C1	8
Formation spécifique SP en conduite poids-lourds	5
Gestion de la relation - Module 1	9
Hydraulique - Base	6
Hydraulique - Mousse et mouillant	2
Hydraulique - Planification et engagement	6
Hydraulique - Tonne-pompe	15
Installations techniques bâtiments	5
Journée technique des centres ABC	3
Journée technique des Commandants	2,5
Journée technique des DPS	5
Journée technique des instructeurs	3

Types de cours	Nombre de jours
Journée technique des responsables matériel	0,5
Opérateur VPC	4
PCA ProSDIS	5
Pionnier / désincarcération - Base	14
Pionnier / désincarcération - Chef d'intervention	4
Protection - missions de base ABC	2
Protection respiratoire - Chef de piste	1
Protection respiratoire - Formateur cantonal	8
Protection respiratoire - Préposé à l'entretien	8
Protection Respiratoire - Recyclage préposé à l'entretien	1
Rapport administratif des commandants	2
Recyclage formateur maison de feu	0,5
Recyclage référents ProSDIS	1,5
REGA	2
Sauvetages simples en hauteur et en profondeur - Partie 1	2
Soirée des responsables matériel	1
Transmissions	9
Véhicules à propulsion alternative	2
Ventilation - base	2
Ventilation opérationnelle	4
Total	**331,5**

7.9 FORMATION COMMUNICATION ET MÉDIA

Les 7 et 8 décembre, les cinq officiers de service régional (OSR) et quatre membres du service de communication ont eu l'occasion de suivre un cours d'une journée dispensé par un conseiller spécialisé en communication et traitant de thèmes variés tels que :

- ce que l'on peut faire ou ne pas faire avec un journaliste,
- les règles d'or à respecter avec un journaliste,
- l'analyse et la préparation d'une interview,
- la gestion du stress,
- les règles de bases de la gestuelle,
- les méthodes de communication avec la presse.

Ce cours, qui s'est terminé par une mise en situation réelle filmée puis analysée par l'ensemble des participants en tenant compte des thèmes abordés sur la journée, a permis de donner les bases nécessaires aux participants qui sont régulièrement amenés à être en contact avec la presse.

7.10 INTERSCHUTZ

Deux délégations de trois personnes du SDIS Nord vaudois ont participé à Interschutz à Hanovre entre le 20 et 25 juin. Il s'agit du grand rassemblement quinquennal européen des services d'incendie et de secours, de la protection civile, de la sûreté et de la sécurité. Cela fut l'occasion pour les membres de la délégation de pouvoir échanger avec quelques-uns des 1'200 exposants, de découvrir plusieurs des 99 innovations présentées, le nouveau matériel opérationnel et les véhicules actuels et futurs ainsi que de nombreux engins et accessoires destinés à la formation. Cette visite a permis de pousser la réflexion quant aux divers processus que cela soit au niveau de l'opérationnel ou de la formation afin de mieux accueillir les futures innovations du domaine sapeur-pompier.

Rédigé par l'État-major du SDIS Nord vaudois
à Yverdon-les-Bains en août 2023

Impressum

© 2023 SDIS Nord vaudois - F5/6
Icônes : Freepik, Delta-9
Imprimé par : atelier Kinkin, Yverdon-les-Bains

Distribution électronique

Sous-officiers et sapeurs du SDIS
Secrétariat du SDIS
Partenaires du SDIS
Public (via Internet)

Distribution papier

Membres du Conseil intercommunal
Membres du Codir
Officiers du SDIS
Amis du SDIS
Archives du SDIS

SDIS régional du Nord vaudois
Rue de l'Arsenal 8
1400 Yverdon-les-Bains
T 024 423 65 95
info@sdisnv.ch

118
TONNE-POMPE
2000 L

Belmont-sur-Yverdon

Bioley-Magnoux

Bonvillars

Chamblon

Champagne

Champvent

Chavannes-le-Chêne

Chêne-Pâquier

Cheseaux-Noréaz

Concise

Corcelles-près-Concise

Cronay

Cuarny

Démoret

Donneloye

Épendes

Fiez

Fontaines-sur-Grandson

Giez

Grandson

Mathod

Molondin

Montagny-près-Yverdon

Mutrux

Novalles

Onnens

Orges

Pomy

Provence

Rovray

Suchy

Suscévaz

Treycovagnes

Ursins

Valeyres-sous-Montagny

Valeyres-sous-Ursins

Villars-Épeney

Vugelles-La Mothe

Yverdon-les-Bains

Yvonand

10 ans de passion
à votre service !

SDIX
NORD VAUDOIS
INCENDIE ET SECOURS